55me Année — N° 12,328 (4 Pages) 5 Centimes — EDITION DU MATIN — 5 Centimes (4 Pages) Lundi 10 Mai 1915

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, TÉL. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone : 14.80
Secrétaire Général : TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES
AU HAVRE..... Bureau du Journal, 112, boulv de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et légales

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements	6 Fr.	11 50	22 »
Union Postale	10 »	20 Fr.	40 »

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

L'Attitude de l'Italie

Toute l'attention politique est actuellement concentrée sur la grosse partie qui se joue à Rome. On a l'impression que les choses se précisent avec une grande clarté et que l'on approche de la solution d'une crise qui est surtout une crise de conscience pour la nation italienne et pour les hommes qui assument la lourde responsabilité de ses destinées. Depuis la journée de Quarto, dont les milieux officiels ont nettement marqué la portée, encore que le souverain et les ministres eussent renoncé au dernier moment à y assister personnellement, la conviction s'est imposée aux esprits les plus timides que l'on touche à la phase décisive d'une évolution extrêmement délicate. Les démarches du prince de Bülow et du baron Macchio ; les réunions des ministres italiens se succédant rapidement ; les conférences du président du Conseil avec le chef de l'état-major de l'armée et le chef de l'état-major de la marine ; les mesures militaires prises sur des points bien déterminés et révélées par les journaux, tout cela est de nature à fixer l'opinion.

Comment douter encore de la gravité de l'heure, quand le prince de Bülow, en une suprême démarche, a voulu toucher Victor-Emmanuel III lui-même, tandis que Guillaume II conférait à Berlin avec M. de Bethmann-Hollweg, M. de Jagow et le chef de l'état-major général allemand ? N'est-ce point un signe certain, en dehors même des bruits qui circulent à Rome et de l'interprétation qu'on y donne des démarches les plus secrètes, que le langage tenu aujourd'hui par la presse allemande qui, il y a cinq jours encore, paraissait ignorer que des négociations se poursuivaient à Rome, tant étaient grandes sa réserve et sa discrétion ? Aujourd'hui, on menace l'Italie d'une haine allemande plus implacable encore que celle que l'on a vouée à l'Angleterre et l'on emploie à l'égard du gouvernement d'une grande puissance les procédés de brutale intimidation dont on a trop abusé à l'égard des petites nations pour qu'ils fassent encore impression.

L'Italie n'en éprouve aucune émotion. Ayant conscience du devoir qui lui incombe envers elle-même, elle distingue clairement le but à poursuivre. Dès le premier jour, elle a compris que le bouleversement de l'Europe lui offrait une occasion qui ne se représenterait sans doute jamais de réaliser ses aspirations nationales et de parfaire son unité. Cette occasion, elle ne l'eût peut-être pas provoquée elle-même, par souci de ne point compromettre un équilibre politique qu'elle s'appliqua pendant de longues années à maintenir, parfois même au prix du pénible sacrifice de son orgueil et de ses sympathies traditionnelles.

Qu'on se souvienne de la patience avec laquelle elle assista aux humiliations et aux vexations de toutes sortes infligées aux Italiens sujets autrichiens ; qu'on se rappelle comment le gouvernement de Rome s'efforça toujours d'atténuer l'effet pratique des manifestations s'organisant spontanément en faveur de l'irrédentisme ; comment il apporta toute son attention à maintenir l'alliance avec l'Autriche-Hongrie, malgré les inconvénients qui en résultaient pour sa politique intérieure autant que pour sa politique extérieure ; qu'il ne provoqua aucune difficulté à propos des violences dont furent victimes des ouvriers italiens en Lorraine.

Les Austro-Allemands sont mal venus de faire maintenant un grief à l'Italie de vouloir poursuivre son propre chemin. En vérité, le gouvernement de Rome n'a aucune responsabilité dans la crise où se débat aujourd'hui l'Europe, car cette crise fut délibérément provoquée par l'Autriche-Hongrie, à l'inspiration de l'Allemagne, en dehors de toute intervention de l'Italie. Si, selon l'expression qu'on trouve parfois dans les journaux allemands, il y a « trahison » dans toute cette affaire, ce n'est pas du côté italien qu'il faut la chercher, mais du côté des deux empires du centre qui provoquèrent une guerre générale sans consulter la puissance à laquelle ils étaient formellement alliés, et chez laquelle ils savaient ne pas devoir trouver la criminelle complaisance qui eût pu favoriser leurs sinistres desseins.

La Triplice a été détruite, en réalité, par l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, et nul ne peut s'étonner, au point de vue de la plus élémentaire loyauté politique, que l'Italie, ainsi dégagée, du fait de ses alliées, de toute obligation envers elles, veuille prendre des garanties pour la sauvegarde de ses légitimes intérêts historiques dans le remaniement de la carte de l'Europe qui s'imposera en conclusion logique d'une catastrophe qu'en aucune manière elle ne contribua à provoquer.

Même alors que le problème se trouva posé sous son véritable aspect, l'Italie a fait montre à l'égard de ses alliées d'hier d'une patience dont on put s'étonner parfois et dont l'opinion italienne éprouva par instants quelque énervement. Les négociations qui traînent depuis des semaines avec Vienne, et que le prince Bülow conduisit avec la méthode propre à la diplomatie allemande, où la ruse et le cynisme se mêlent étrangement, le prouvent abondamment. Les moyens de pression n'ont pas fait défaut à l'ambassadeur allemand, surtout dans un milieu où il jouissait personnellement d'une situation considérable.

Si, malgré tout cela, ses laborieux efforts aboutissent à un échec, n'est-on pas en droit d'en conclure que le point de vue essentiellement italien auquel s'en est tenu constamment le cabinet de Rome est impossible à concilier désormais avec l'action austro-allemande, qui tend uniquement à la domination universelle du germanisme et qui ignore l'esprit et la lettre des traités ?

Il est remarquable que dans toute cette fièvre diplomatique, encore aggravée par l'agitation en sens divers des éléments nationaux les plus influents, l'Italie ait su jusqu'au bout demeurer maîtresse de son action et du choix de son heure. Quelles que soient ses décisions, elles auront par là une valeur morale qui les imposera à la conscience de la nation entière.

(*Le Temps*).

L'Organisation de l'Armée Italienne

Voici les données que fournissent les derniers états de l'armée italienne publiés à la veille de la guerre. Depuis huit mois passés, des modifications importantes ont été apportées à l'organisation ancienne ; mais les détails que l'on va lire suffisent à donner une idée de la puissance de l'armée italienne.

L'organisation italienne est, dans ses lignes générales, assez semblable à la nôtre. Le service est personnel et obligatoire ; il commence à vingt ans accomplis et dure deux à trois ans sous les drapeaux, cinq à six ans dans la réserve, trois à quatre ans dans la milice mobile, trois à quatre ans dans la milice territoriale. Les jeunes gens non incorporés constituent la deuxième catégorie et servent deux à six mois ; ceux qui sont exemptés pour causes personnelles forment la troisième catégorie et ne sont astreints, en temps de paix, qu'à trente jours d'exercices. Le contingent annuel est beaucoup moindre qu'en France ; il n'atteint pas 100.000 hommes.

L'infanterie comprend : 2 régiments de grenadiers, 94 régiments d'infanterie de ligne, 12 régiments de bersagliers, 8 régiments d'alpins.

C'est un total de 350 bataillons.

L'effectif normal du régiment est de 62 officiers et 1.422 hommes ; sur le pied de guerre, cet effectif est de 78 officiers et 3,113 hommes. Chaque régiment est pourvu d'une section de mitrailleuses et d'une compagnie cycliste. L'armement comprend le fusil à chargeur modèle 1889.

La milice mobile d'infanterie comprend 51 régiments à 3 bataillons, 20 bataillons de bersagliers et 38 compagnies alpines.

La cavalerie comprend : 29 régiments désignés par un numéro et un nom propre : Nice-cavalerie, Piémont-Royal-cavalerie, etc.

12 régiments sont des régiments de lanciers et les autres des régiments de chevau-légers ; ils forment un ensemble de 145 escadrons, dont l'effectif est de 3 officiers et 132 hommes ; les cavaliers sont armés du mousqueton modèle 1891.

La milice mobile compte 31 escadrons.

L'artillerie comprend : 24 régiments de campagne, 1 régiment à cheval, 2 régiments de montagne, 3 régiments de côte, 3 régiments de forteresse.

Les régiments de campagne ont 5 batteries de 75, 3 batteries de 87 et une ou deux compagnies du train, soit un total de 186 batteries à 6 pièces et 36 compagnies du train ; l'effectif de paix de la batterie est de 3 officiers et 91 hommes, l'effectif de guerre de 4 officiers et 152 hommes.

Le régiment à cheval compte 6 batteries de 75 et 4 compagnies du train, son effectif de paix est de 4 officiers et 121 hommes et celui de guerre de 4 officiers et 155 hommes.

Les régiments de montagne comptent, au total, 24 batteries d'un effectif de paix de 3 officiers et 101 hommes, et de guerre de 5 officiers et 185 hommes.

L'artillerie de côte comprend 35 compagnies et l'artillerie de forteresse 37 compagnies, ayant un effectif de 5 officiers et 200 hommes.

La milice mobile forme 78 batteries de côte et de forteresse et la milice territoriale 100 compagnies.

Le génie comprend : 2 régiments de sapeurs, 1 régiment de mineurs.

Ces trois régiments sont constitués à 12 compagnies et ont un effectif de 62 officiers et 1,132 hommes.

L'armée italienne compte, en outre : 1 régiment de télégraphistes, 1 compagnie d'aérostiers, ainsi que des sections de radiotélégraphie et de photographie, 1 régiment de pontonniers, 6 compagnies de chemins de fer, etc., etc.

Les fausses Nouvelles allemandes

Le correspondant berlinois du *Hamburger Fremdenblatt* rapporte à son journal (3 mai, édition du soir) quelques-unes des manifestations auxquelles donnèrent lieu les fausses nouvelles émises à Berlin sur les opérations en Galicie.

Des dépêches faussement signées de la marque de l'agence W" furent affichées dans la ville. Les coiffeurs et les marchands de tabac se chargèrent de les colporter d'heure en heure, sans qu'on ait reçu aucune information officielle. Le nombre des prisonniers faits au cours de la bataille croissait.

D'autre part, un journal conservateur, reproduit dans le *Berliner Tageblatt* du 5 mai (édition du matin), écrit :

Il est clair que le pavoisement des bâtiments officiels à Berlin a éveillé dans le public des espérances démesurées. Aucune victoire presque, si grande qu'elle soit, ne saurait répondre à l'attente suscitée par une telle mesure. Pourquoi a-t-on fait cela ? La population était-elle impatiente ? Pourquoi troubler ainsi par d'incompréhensibles intentions le peuple de Berlin ? Nous nous en demandons la raison. Nous étions patients, nous pouvions attendre.

Le Tsar rend hommage au généralissime russe

Dans un rescrit donné au nom du généralissime grand-duc Nicolas, l'empereur dit que le généralissime, réalisant les vœux des ancêtres, a conquis la Russie rouge et poursuivi avec succès l'émancipation de la Russie qui était encore sous le joug étranger.

Le tsar déclare que cet exploit restera gravé dans l'histoire de la patrie. Il constate, en outre, d'après l'impression qu'il en a rapportée de son voyage, que l'ordre règne dans les pays conquis et que le généralissime a donné tous ses soins à l'organisation de l'administration de ces pays. Pour le remercier, il confère au grand-duc l'ordre en diamants de Saint-Georges, avec cette légende : « Pour la libération de la Galicie. »

Un rescrit analogue est donné au nom du général Ivanoff, commandant en chef les armées du front du Sud-Ouest, qui reçoit l'ordre de Saint-Alexandre de Newski, avec insignes ornés de diamants.

LA GUERRE

279e JOURNÉE

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris, 9 mai. 15 heures.

Dans l'ouvrage allemand enlevé hier, près de Lens, nous avons fait une centaine de prisonniers.

En Argonne, à Bagatelle, nos troupes ont repoussé trois attaques, une dans la nuit du 7 au 8 et deux dans la journée d'hier.

Sur le reste du front, combats d'artillerie.

Paris, 23 heures.

Entre Nieuport et la mer, les Allemands ont attaqué et ont été repoussés. Ils ont subi des pertes importantes.

Les troupes britanniques ont gagné du terrain dans la région de Fromelles.

Nous avons réalisé de sérieux progrès au nord d'Arras dans la direction de Loos et au sud de Carency.

Loos (Pas-de-Calais) à 15 kil. de Bethune.
Carency (Pas-de-Calais) à 13 kil. d'Arras.

Dans cette dernière région, nous avons enlevé, sur un front de sept kilomètres, deux et parfois trois lignes de tranchées ennemies très solidement fortifiées.

Nous nous sommes emparés du village de La Targette et de la moitié du village de Neuville-Saint-Vaast.

Neuville-Saint-Vaast (Pas-de-Calais) à 7 kil. d'Arras

Notre avance en profondeur atteint sur certains points quatre kilomètres. Nous avons fait plus de deux mille prisonniers et pris six canons.

En Champagne, nous avons repoussé une attaque près de Saint-Thomas, sur les lisières de l'Argonne.

A Bagatelle, nous avons pu constater l'importance des pertes subies par l'ennemi dans ses attaques d'hier. Les Allemands s'étaient servi, sans aucun succès d'ailleurs, de bombes asphyxiantes et de liquides enflammés.

Sur le reste du front, notamment au bois Le Prêtre et au Sillakerwasen, combats d'artillerie.

Official Report of the French Government

May, 9. — 3 p. m.

In the fortified position near Lens, which we have taken yesterday, we made a hundred prisoners.

In Argonne, at Bagatelle our troops repelled three attacks, one during the night of the 7th and two yesterday.

On the remainder of the front artillery engagements.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

(Communiqué du Maréchal French) :

Londres, 9 Mai.

A l'Est d'Ypres, le combat a continué, sans amener de changement sensible.

Nous avons repris la tranchée perdue précédemment.

Ce matin, après un violent bombardement, les Allemands ont attaqué vigoureusement nos tranchées entre les routes d'Ypres à Poelcapelle et d'Ypres à Menin.

Le combat continue.

COMMUNIQUÉS RUSSES

Petrograd, 9 mai.

Le 7 mai, un croiseur et des torpilleurs allemands qui se tenaient près de Libau ont canonné le port ; un torpilleur ennemi a sauté sur une de nos mines.

Au Sud-Ouest de Mitau, notre offensive se développe avec succès.

Dans les régions de Ponievege, Beyssagola et Rossieny, le 7 mai, il s'est livré des combats.

A l'Ouest du Niémen moyen, des escarmouches assez acharnées entre des éléments d'avant-gardes et d'éclaireurs sont signalées dans la région du cours supérieur de la Chechoupa. Dans la région de Mlawa, nous avons repoussé, le 7 mai, une nouvelle attaque sur la métairie de Pomiany.

Sur la rive gauche de la Vistule, l'accalmie est complète.

Entre la Vistule et les Carpathes, un combat tenace se poursuit.

Le 6 mai, des attaques de l'ennemi gardant le caractère de coups frontaux portés sur presque tout le front de combat n'ont eu aucun succès. L'ennemi, dont les pertes sont énormes, manifeste des symptômes de fatigue. Nos contre-attaques deviennent plus fréquentes.

Pendant notre retraite dans la région de Doukla, de grandes forces ennemies ont occupé les voies par où se repliait la quatrième division, qu'ils ont enveloppée de tous côtés. Cependant cette division, conduite par son vaillant chef, le général Krnikoff, a montré pleinement ses glorieuses qualités de combat et s'est frayé un passage, avec de grosses pertes, jonchant sa route des cadavres de l'ennemi qui lui barrait le chemin. Elle a rallié, le 7 mai, son corps principal.

Dans la région de Stryj, on ne signale rien que des feux de mousqueterie.

Sur le cours supérieur de la Lomnitza, le 6 mai, des éléments ennemis qui avaient pris pied sur la chaîne de montagne de l'Yavornik ont été repoussés avec de grosses pertes.

Armée du Caucase

Dans la région d'Olty, nos troupes ont continué de presser les Turcs sur les bords de la rivière Sivritchaï et du lac Tortumghel, où nous avons fait prisonniers 8 officiers turcs et une compagnie d'askaris.

Dans la vallée de l'Aleshkert, au Sud-Est de Kara-Kilissé, on signale un petit engagement.

Dernière Heure

Manifestations contre l'Allemagne

Victoria (Colombie britannique), 9 mai.

De violents incidents anti-allemands se sont produits.

Au cours de la nuit dernière, plusieurs centaines de personnes accompagnées de soldats ont fait irruption dans un Club allemand et ont brisé tout l'ameublement.

Washington, 9 mai.

A l'ouverture du concours hippique, la foule indignée par le torpillage du *Lusitania* a protesté vivement contre la vente de la « Kaiserbloom », la fleur nationale allemande, qui était vendue par des jeunes filles.

Plusieurs sportsmen piétinèrent ces fleurs. Les vendeuses furent obligées de se retirer.

Les Pirates menacent de renouveler leurs forfaits

New-York, 9 mai.

M. Dernburg, l'ami personnel et le porte-paroles de Guillaume II, dont la campagne germanophile en Amérique a piteusement échoué, a déclaré à des journalistes que le paquebot *Transylvania*, parti vendredi dernier de New-York, court les mêmes dangers que le *Lusitania*.

L'Accord Sino-Japonais

Paris, 9 mai.

Suivant une information reçue par le *Journal des Débats*, l'accord sino-japonais est confirmé.

(Nous avons dit que le Japon, en vue de résoudre la situation, avait offert à la Chine, dans une note finale, de renoncer aux revendications formulées dans le paragraphe cinquième de ses demandes primitives, à l'exception de la question relative à Fou-Kien. Il offrit, en outre, de renvoyer la discussion amicale de ces revendications à une époque plus opportune).

La santé du Général d'Amade

Londres, 9 mai.

On annonce que le général d'Amade, commandant du corps expéditionnaire français aux Dardanelles, est malade depuis une huitaine de jours.

Il serait actuellement un peu mieux.

Aux Dardanelles

Athènes, 9 mai.

Un aéroplane allemand, en voulant lancer des bombes sur la flotte, est tombé à la mer et fut atteint par le *Queen-Elisabeth*.

Explosion d'une Torpille

Lemnos, 9 mai.

Une torpille échouée sur le rivage de l'île a fait explosion. Cinq habitants ont été tués.

EN BULGARIE

Est-ce l'intervention ?

Genève, 9 mai.

On mande de Sofia à la *Tribune de Genève* que la Bulgarie est à la veille de prendre des décisions importantes. L'opinion publique est toujours plus favorable à la Triple-Entente.

Une intervention de la Bulgarie serait assurée si ce pays recevait de sérieuses garanties pour ses aspirations nationales.

Nominations Militaires

Paris, 9 mai.

Sont promus : au grade de contre-amiral, M. de Marliave ; au grade de capitaine de vaisseau, MM. Boucheron de Boissoudy, Lequerre, Defauque, de Jonquière.

Le général de brigade à titre temporaire Vanderberg est nommé au grade de général de brigade en remplacement du général Parreau placé dans la section de réserve.

Le général de division Boelle est placé dans la section de réserve.

Le Torpillage du "Lusitania"

Récits de la Catastrophe

Des relations fournies par les survivants du *Lusitania*, il se détache nettement ceci : c'est par une belle après-midi ensoleillée et un grand calme que le *Lusitania* a été torpillé.

Les passagers du *Lusitania* arrivés à Queenstown étaient très épuisés par les terribles épreuves qu'ils venaient de traverser. Il a été nécessaire de [illegible] gagner les hôtels de la ville ; quelques-uns même ont dû être transportés sur des brancards ; certains ne possèdent rien en dehors des vêtements dont ils sont revêtus.

Un de ces passagers M. Thomas, un des plus importants directeurs de mines de charbon, a fait la déclaration suivante :

— Le temps était superbe ; nous venions de déjeuner et nous étions heureux de revoir la terre. Au cours de la traversée, il avait été souvent question des sous-marins allemands et nous commencions à plaisanter le bluff germanique.

» Peu après deux heures, un bruit terrible suivi d'explosions successives jeta une panique bien compréhensible à bord. Immédiatement, chacun se rendit compte que la menace allemande avait été suivie d'exécution et que nous étions victimes de l'attentat le plus ignominieux, le plus barbare qui se puisse concevoir, celui qui consiste, sans aucun préavis, à torpiller traîtreusement un vaisseau de commerce sans défense avec deux mille personnes, femmes, vieillards et enfants.

» A bord, l'équipage, admirable de calme et de sang-froid, organisa aussitôt le sauvetage, et réussit à empêcher la panique. Des messages furent envoyés dans toutes les directions par T. S. F. et la réponse arrive. Il y aura des embarcations pour tout le monde. Une mer d'huile permet la bonne mise à l'eau des canots. Les femmes et les enfants sont débarqués en premier.

» Le capitaine Turner, commandant le *Lusitania*, voyant le navire couler rapidement, fit sonner la sirène, monta sur la passerelle et coula, tête nue. Il devait être recueilli trois heures après. Seulement, si le désastre s'était produit dans la nuit, il y aurait eu peu de survivants. »

M. Samuel Abramowitz, 34, rue Ste-Anne, à Paris, a déclaré :

— Nous avions eu un voyage magnifique.

» A 2 heures, le paquebot filait à la vitesse de 17 nœuds. J'étais descendu à la salle à manger, lorsque soudain, j'entendis un grand craquement et je vis de nombreux fragments voler en l'air. Immédiatement le navire donna de la bande.

» Je ne pouvais croire que nous avions été torpillés ; mais deux minutes après, le pirate, voyant que son œuvre n'était pas achevée, nous lança une seconde torpille. Atteint une deuxième fois, le paquebot piqua du nez et donna plus fortement encore de la bande.

» Tous les hommes d'équipage firent leur devoir. Le capitaine s'efforçait de calmer tout le monde. Mais le *Lusitania* ne tarda pas à sombrer, entraînant dans les flots presque toutes les femmes et les enfants. Je saisis un enfant qui se trouvait seul sur le pont et descendis avec lui dans une des embarcations qui avaient été mises à l'eau. Je remis l'enfant à un autre homme et m'employai à sauver d'autres enfants qui se débattaient dans l'eau. Nous sauvâmes aussi deux personnes âgées : un homme et une femme. »

Un garçon de cabine, débarqué à Queenstown, affirme qu'il n'y avait qu'un seul sous-marin.

— A peine l'avions-nous aperçu, ajoute-t-il, qu'il plongea, et presque aussitôt sa torpille vint frapper le navire. Deux ou trois minutes après il lança deux autres torpilles et le *Lusitania* commença à sombrer. Le sous-marin disparut.

Un garçon du salon des premières déclare :

« La plupart des passagers avaient achevé leur repas et étaient assemblés sur le pont en train d'admirer le profil du littoral irlandais lorsqu'ils aperçurent tout à coup sur la surface des flots glauques un sillage, une ligne blanchâtre d'écume qui approchait rapidement du *Lusitania*.

» Puis ce fut un fracas terrible : le *Lusitania* sursauta de la poupe à la proue. Le cap fut aussitôt mis sur la terre où le capitaine espérait faire échouer le navire, mais une seconde torpille ne tarda pas à atteindre le vaisseau qui aussitôt commença à donner de la bande d'une façon inquiétante, s'enfonça rapidement et disparut vingt ou vingt-cinq minutes après avoir été frappé par la première torpille.

» L'inclinaison du navire empêcha de lancer à la mer les chaloupes de babord, quelques marins aperçurent un instant le sous-marin, mais ce fut le temps d'un éclair, car il plongea vivement et ne reparut plus. »

Le Sauvetage

Les survivants sont unanimes à rendre hommage au sang-froid magnifique dont firent preuve les passagers et les marins en montant dans les chaloupes, laissant les femmes et les enfants passer les premiers dans chaque embarcation ; cependant, le transatlantique, en sombrant, créa un énorme remous, aspira et engloutit cinq chaloupes.

Au moment où le transatlantique disparaissait, des centaines de passagers sautèrent à la mer ; la plupart furent entraînés dans le remous, beaucoup de victimes s'agrippèrent aux pièces de bois détachées par l'explosion.

Quelques passagers échappèrent miraculeusement ; ils furent hissés dans les chaloupes après avoir été longtemps roulés dans les flots ; lady Mackworth fut recueillie inanimée, elle était restée pendant trois heures, flottant sur les eaux, soutenue par une ceinture de sauvetage.

1.502 manquants. — 703 sauvés

Les chiffres connus jusqu'à présent sur la perte du *Lusitania* sont les suivants : 1.502 manquants, 703 sauvés par les chaloupes de sauvetage, mais sur lesquels 45 sont morts après avoir été recueillis.

Parmi les passagers de seconde classe, on comptait 5 Français, un Italien, 1 Belge, 65 Américains. Parmi ceux de 3e classe, 3 Grecs et 17 Américains.

En 1re classe voyageaient 3 Grecs, 1 Suisse, 106 Américains.

L'excuse de l'Allemagne, prétendant que le *Lusitania* était armé, est officiellement démentie.

La majorité des victimes appartient à l'équipage et à la 1re classe des passagers.

La plupart des cadavres retrouvés sont des cadavres de femmes.

Dans le hangar de la Cunard Line, à Queenstown, gisent les cadavres de plusieurs bébés. On remarque une femme pressant sur sa poitrine un petit enfant de 5 mois.

L'Amirauté estime qu'il ne faut pas espérer trouver d'autres survivants.

Le consul américain de Cork a télégraphié à l'ambassade américaine de Londres une liste de ses compatriotes sauvés du sinistre. Il ajoute qu'il y a environ 63 cadavres non encore complètement identifiés et parmi eux, sans doute, une douzaine d'Américains. Il ajoute que M. Vanderbilt est très probablement parmi les morts.

La liste communiquée compte 44 personnes, dont 3 enfants. Si ce sont là les seuls survivants américains, comme il est probable, le nombre des sujets américains embarqués étant de 188, il y en aurait donc 144 parmi les morts.

Les hangars de la Cunard Line étant insuffisants pour contenir tous les cadavres, l'hôtel de ville a dû être également transformé en morgue.

Des fosses sont hâtivement préparées au cimetière.

La police a recueilli tous les papiers et bijoux pouvant servir à l'identification des cadavres.

Des chalutiers arrivent encore, ramenant de nouveaux cadavres.

On cite parmi les survivants Mme Howley, qui s'est cramponnée à une corde attachée à une épave, avec sa fillette de 9 ans suspendue à ses jupes. Toutes deux ont pu être recueillies.

La petite Edith Williams a perdu sa mère et 4 petites sœurs.

Les funérailles de la plupart des victimes auront lieu lundi. Cinquante soldats ont été réquisitionnés pour creuser des tombes dans le cimetière.

Parmi les blessés se trouve un marin qui a pris part aux combats des Falkland et qui a eu hier l'épine dorsale brisée. Parmi les femmes sauvées, on en compte une qui a plus de 70 ans.

L'EMOTION DANS LE MONDE

L'abominable crime allemand a provoqué partout, comme on pouvait s'y attendre, une indicible et bien légitime émotion. En dépit de toutes les atrocités à l'actif des Barbares, personne ne pouvait supposer qu'ils pousseraient aussi loin la méconnaissance des lois de la guerre, des lois de l'humanité. L'Allemagne s'est rayée définitivement de la liste des nations civilisées ; elle a créé, à tout jamais, entre elle et les honnêtes gens, un fossé infranchissable.

L'attitude des Etats-Unis vis-à-vis de l'Allemagne

Le premier écho des sentiments de la Maison-Blanche au sujet de la destruction du *Lusitania* est la déclaration faite par le secrétaire du président.

D'après cette déclaration, M. Wilson, naturellement désolé de la gravité de la situation, se rend compte très sérieusement, mais avec calme, de la marche qu'il doit suivre. Il sait que ses concitoyens désirent qu'il agisse après réflexion, mais avec fermeté.

***

Des renseignements pris dans des milieux officiels et diplomatiques paraissent confirmer que le projet de destruction du *Lusitania* aurait été arrêté depuis plusieurs semaines. On dit que des fonctionnaires importants auraient été prévenus que l'amirauté allemande, visant l'effet moral produit, avait résolu de couler ce paquebot.

De hautes personnalités présentent l'affaire du *Lusitania* comme la conséquence de l'attitude que l'Allemagne a adoptée, en constatant avec quelle timidité le gouvernement des Etats-Unis a, depuis l'incident du *Falaba*, envisagé les actes commis par les Allemands contre des Américains, et a toléré à New-York même tout un système d'espionnage allemand.

C'a été une lourde erreur des Etats-Unis de déclarer ces mêmes personnalités, que de s'imaginer qu'on viendrait à bout des Allemands avec de la douceur ; les Allemands, au contraire, ont pris la douceur pour de la faiblesse, et se sont enhardis davantage. Aussi, venant après cette attitude d'insuffisante fermeté, les mesures que prendront les Etats-Unis apparaîtront sous un jour beaucoup plus grave.

Il y a bien quelques Américains pour estimer que sous une autre présidence, des mesures auraient déjà été prises, telles que la saisie des bateaux allemands internés dans le port de New-York.

Dans une grande partie de l'opinion, on exprime l'avis que « ce serait une farce colossale de continuer avec l'Allemagne des relations amicales ».

Et il existe de très nombreux Américains qui envisagent une rupture diplomatique.

Démarches diplomatiques

Un télégramme de Washington à l'*Associated Press* dit que les Etats-Unis ont chargé M. Gerard, ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, de demander à l'Allemagne un rapport officiel au sujet de l'affaire du *Lusitania*.

Ce rapport servira de base à des démarches éventuelles.

Malgré l'appel du président Wilson réclamant le sang-froid, on juge, dans les milieux officiels, la situation comme très grave.

Un avis du States Department

Le States Département publie l'avis suivant :

« Rien ne peut être dit tant que les faits concernant la destruction du *Lusitania* ne seront pas connus. »

La Presse américaine

La *New-York Tribune* dit qu'aucune tentative ne sera faite pour hâter l'action du président en ce qui concerne la *Lusitania*, mais que M. Wilson, ni aucun autre membre du gouvernement ne peut se tromper sur l'état

d'esprit dans lequel les citoyens américains attendront sa décision.

En présence de cette tragédie nationale, dit la *New-York Tribune*, nous ne pouvons avoir qu'une seule pensée, qu'un seul devoir et qu'une seule résolution : la nation qui se souvient des marins du *Maine* — le navire américain dont la destruction mystérieuse à la Havane amena la guerre hispano-américaine — n'oubliera pas les victimes civiles du *Lusitania*.

Ce n'est pas la faute du gouvernement allemand, dit le *World*, si une seule personne a pu s'échapper. Les autorités allemandes relèvent, en atténuation du crime, que les Américains avaient été avertis par l'ambassade d'Allemagne à Washington que le *Lusitania* serait torpillé. Mais un assassin ne devient pas innocent parce qu'un avertissement aurait été donné à la victime qu'elle serait tuée si elle s'obstinait à exercer un droit légal. Nous pouvons dire avec certitude qu'aucun acte n'a autant outragé l'opinion américaine ni autant endommagé le prestige allemand que la destruction du *Lusitania*.

Dans l'histoire moderne, il n'y a aucun exemple tel que celui-ci d'une grande nation qui court à sa perte sous prétexte de nécessité militaire. L'Allemagne écrit contre elle, dans les annales de l'histoire, une page criminelle avec laquelle elle devra compter pendant bien des décades.

Le *New-York Times* dit que l'action de l'Allemagne, en coulant le *Lusitania*, tombe sous le coup de l'avertissement donné en février par M. Wilson et que l'Allemagne affecta d'ignorer en attaquant les vapeurs *Gusting*, *Falaba* et *Gulflight*.

Dans le cas actuel, il est impossible à l'Allemagne d'échapper à la responsabilité qu'elle a encourue ; les preuves de la préméditation et de la préparation de l'attentat sont trop concluantes.

M. Wilson connaît l'esprit du peuple qui l'a placé à sa tête ; il prendra la décision ferme et sage exigée par le droit, l'honneur et la justice.

L'opinion de M. Roosevelt

Commentant la destruction du *Lusitania*, M. Th. Roosevelt dit qu'aucun règlement de droit international ne peut excuser des faits qui ne peuvent être regardés que comme de simples actes de piraterie.

M. Th. Roosevelt ajoute :

« Voilà la guerre des destructeurs de Louvain et de Dinant, de ceux qui ont massacré des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants en Belgique. Cette guerre contre les innocents qui voyagent par l'Océan sera inconcevable pour nos compatriotes. Nous devons à l'humanité, mais aussi à nous-mêmes, à notre respect national de prendre notre part d'action dans cette affaire. »

Le « Transylvanie » part quand même

Une dépêche de New-York annonce que le vapeur *Transylvania*, de la Compagnie Cunard, est parti de New-York, ayant à bord 879 passagers.

Une douzaine seulement de voyageurs qui s'étaient fait inscrire pour prendre place, ont annulé leur passage.

Incidents tumultueux à New-York

Des incidents tumultueux se sont produits dans Times-Square, Herald-Square et autres lieux où la foule s'était assemblée pour discuter des faits de la guerre européenne. De nombreux Allemands ayant poussé des vivats en l'honneur du kaiser et de l'Allemagne, la foule furieuse les attaqua et se livra à des voies de fait. Plusieurs Germano-Américains ont dû être transportés dans les hôpitaux.

Devant l'hostilité de la foule, on a dû faire garder à Washington les ambassades allemande et autrichienne.

L'Impression en Hollande

L'opinion publique est exaspérée ; les sentiments antiallemands se manifestent bruyamment d'autant plus que trois Hollandais se trouvent parmi les victimes.

Les journaux considèrent que ces crimes insensés indiquent que l'Allemagne désespérant de la victoire veut impressionner les peuples ennemis et les neutres.

L'Impression en Italie

L'émotion et l'indignation en Italie sont générales contre de tels procédés de guerre qui ne peuvent se justifier d'aucune manière.

La nouvelle guerre, dit l'*Idea Nazionale*, que, hier, l'Allemagne s'est mise peut être sur les bras par la mort de 1,500 personnes, est un effet naturel de sa politique ; il y a une limite qui sépare, comme un abîme, le soldat du cuistre ; l'Allemagne l'a franchie hier.

La *Tribuna* se demande quelle raison il pouvait y avoir de frapper un navire chargé de personnes civiles parmi lesquelles des femmes et des enfants de toute nationalité.

L'impression en Suisse

La nouvelle du torpillage du *Lusitania* a causé en Suisse la plus vive indignation. Le *Journal de Genève* écrit :

La nouvelle produira dans le monde entier beaucoup de douleur et d'indignation. De tous les attentats commis au cours de cette guerre contre les civils, les neutres, les innocents, aucun ne visait à la fois tant de vies humaines. La conscience se révolte contre un acte si horriblement inutile.

L'Impression en Norvége

Les journaux norvégiens sont unanimement indignés de la destruction du *Lusitania*. Le *Morgenbladed* du 8 mai proteste en ces termes :

Rien ne peut atténuer l'horreur de cet attentat : c'est le summum du brigandage germanique.

Faisant allusion à l'avertissement du comte Bernstorff, le journal ajoute :

Un assassin a beau prévenir d'avance sa victime, il n'échappe cependant pas au châtiment. L'Allemagne veut terroriser : la terreur enfante la haine.

L'impression en Suède

Tous les journaux, même les journaux conservateurs et germanophiles, comme le *Nya Dagligt Allchanda*, se font l'écho des sentiments de révolte de l'opinion publique en Suède. Ce dernier journal écrit qu'un cri d'horreur et d'indignation sera poussé par le monde civilisé si les Allemands ont coulé ce palais flottant uniquement parce qu'anglais. « On a peine à comprendre comment un officier de la marine allemande a pu se prêter à un acte pareil ».

Ce qu'ils disent en Allemagne

Les criminels se réjouissent

Une dépêche de Washington dit qu'à l'ambassade d'Allemagne on ne fait aucun effort pour cacher la satisfaction que l'on y éprouve par suite du torpillage du *Lusitania*. On fait même observer que l'ambassade avait pris soin de faire publier un avis annonçant que le *Lusitania* serait torpillé. Les sous-marins n'ont fait que réaliser la menace formulée.

Les personnages officiels de l'ambassade déclarent même qu'ils espèrent maintenant que le sort du *Lusitania* sera un avertissement pour tous les Américains de ne pas s'embarquer sur des vaisseaux britanniques pendant toute la durée de la guerre, car, désormais, l'Allemagne va poursuivre sa campagne contre la navigation britannique avec une vigueur renouvelée.

L'agence Wolff essaye d'expliquer le crime

On télégraphie de Genève au *Temps* :

Une dépêche Wolff donne les explications suivantes sur le torpillage du *Lusitania* :

« Il va sans dire que le *Lusitania*, ces derniers temps, comme la plupart des navires de commerce anglais, avait été pourvue de canons. En outre, comme on l'apprit ici de façon irréfutable, il avait dans sa cargaison d'importantes quantités de munitions et de matériel de guerre. Ses propriétaires savaient donc à quel danger ils exposaient leurs passagers.

» Eux seuls portent l'entière responsabilité de ce qui devait arriver. Du côté allemand, rien n'a été négligé pour avertir à plusieurs reprises et sérieusement du danger à courir. Le 1er mai encore, l'ambassade impériale à Washington, dans une communication rendue publique, attira l'attention sur ce péril. Alors la presse anglaise s'est moquée de cet avertissement, confiante dans la protection assurée au trafic transatlantique par la flotte de guerre britannique. »

Rappelons que l'on dément officiellement que le *Lusitania* fut armé.

Les dramatiques traversées du « Lusitania »

Le *Lusitania* eut antérieurement deux voyages dramatiques.

Il quitta New-York peu après minuit, le 4 août, et sa turbine de droite fut endommagée alors qu'il venait à peine de quitter les eaux territoriales américaines. Cet accident ramena sa vitesse à dix-huit nœuds seulement.

Le capitaine Dow resta continuellement sur le pont et naviguait avec tous feux éteints. Le matin de son départ il fut pourchassé par un croiseur qu'on croit toujours être le *Dresden*. Le capitaine appela des navires anglais à son secours par télégraphie sans fil et se perdit ensuite dans le brouillard.

Pendant que des croiseurs hostiles l'attendaient dans les eaux européennes, le bateau en détresse ne pouvait pas demander assistance. Finalement il aperçut un vapeur qui battait pavillon anglais qui fut appelé et qui convoya des demandes de secours à New-York. Enfin le *Lusitania* arriva à Liverpool avec un retard de deux jours, durant lesquels on fut très inquiet sur son sort.

Un autre voyage tout aussi impressionnant fut celui fait dans la première semaine du mois de février, quand le commandant du transatlantique provoqua de grandes discussions pour avoir hissé le pavillon américain comme protection contre les pirates allemands.

Le *Lusitania* naviguait le long de la côte irlandaise quand l'amirauté lui signala la présence à proximité de sous-marins allemands. Le paquebot s'arrêta, descendit le pavillon anglais et mit à sa place le drapeau américain. Ce geste causa une panique à bord et ne fut pas généralement approuvé.

Le capitaine Dow expliqua qu'il avait la responsabilité de centaines d'existences, parmi lesquelles celles de plusieurs Américains de marque, et estima qu'il avait agi dans la plénitude de ses droits. En tout cas, c'est sous le couvert du pavillon américain qu'il arriva à destination sans avoir été inquiété par les pirates.

L'ITALIE & L'AUTRICHE

Départ d'Austro-Allemands

On télégraphie de Rome :

Tout le personnel de l'ambassade d'Autriche-Hongrie près le Saint-Siège a quitté Rome hier après-midi.

Il ne reste que l'ambassadeur, le prince Schœnburg.

D'autre part, on mande que les derniers Allemands et Autrichiens du monde officiel et des séminaires ecclésiastiques ont quitté Rome.

Les élèves du collège allemand se sont partagés en trois groupes. Les sujets autrichiens ont pris des billets de chemin de fer directement pour Vienne ; les Allemands se rendent à Zurich.

Les dépêches parvenues de toutes les grandes villes de l'Italie signalent le départ en masse des sujets allemands.

A Florence, les étudiants ont salué le passage des trains par des cris de « A bas l'Autriche ! A bas l'Allemagne ! ».

Le baron Macchio, dans son rapport du 6 mai, annonce que la majeure partie des nationaux austro-hongrois habitant l'Italie sont partis et les consuls se prépareraient à partir pour Vienne.

Les Autrichiens quittent Rome sans prendre le temps de faire leurs bagages. Il leur est interdit de rentrer chez eux par la frontière austro-italienne.

Dans toutes les grandes villes de l'Italie, les consulats autrichiens et allemands ont prévenu leurs nationaux par lettres expresses, de quitter immédiatement l'Italie. Plus de 130 de ces avis ont été distribués rien que par la poste de Gênes. Dès neuf heures, hier matin, les consulats furent assiégés ; l'exode commença aussitôt et dura toute la journée.

Lugano regorge de réfugiés autrichiens et allemands venus de toutes les parties de l'Italie ; tous les trains se dirigeant vers la frontière en sont remplis.

On télégraphie de Bellinzone, 9 mai :

Plusieurs trains spéciaux ont amené d'Italie 3,000 Allemands, venant principalement de Rome, de Florence et de Bologne.

On remarquait de nombreux prélats, des magistrats, des officiers retraités, d'importants commerçants et industriels.

La majorité des partants ont continué le voyage vers l'Allemagne *vià* Lucerne-Zurich.

La concentration de l'armée italienne

D'importantes concentrations de troupes s'effectuent à Turin. Les détachements partent de nuit pour Chivasso d'où ils sont acheminés par chemin de fer vers des destinations inconnues.

A Verone, où 600,000 soldats sont réunis, les trains sont exclusivement réservés aux transports militaires. Cependant, les autorités ont réservé deux trains quotidiennement à la population civile.

Dix-huit classes de carabiniers sont mobilisées. Ces soldats forment une arme spéciale en temps de guerre et servent de grand'gardes à la cavalerie.

La mobilisation de l'armée italienne de première ligne est considérée comme terminée.

Guillaume invoque l'amitié

Selon la *Tribuna*, le prince de Bülow, dans la visite qu'il a faite vendredi au Quirinal, a remis au roi un télégramme de l'empereur Guillaume, télégramme envoyé en chiffre à l'ambassade d'Allemagne à Rome, afin d'éviter des indiscrétions dans la transmission à travers la Suisse.

L'empereur Guillaume, dans des termes amicaux, prie le roi de vouloir seconder ses efforts afin que les pourparlers entre l'Italie et l'Autriche aboutissent à un accord.

Le télégramme annoncerait en outre l'arrivée imminente d'une lettre autographe par un courrier spécial.

Un conseiller de l'ambassade d'Allemagne à Rome est parti en qualité de courrier spécial de cabinet pour l'Allemagne.

Manifestation contre M. Giolitti

On télégraphie de Turin que M. Giolitti est parti vendredi soir de Turin pour Rome, ayant demandé une audience au roi, qui a été accordée. Le bruit ayant couru que l'ancien président du Conseil avait l'intention de faire près du roi une dernière démarche pour le persuader à se mettre d'accord avec l'Autriche, selon la formule développée dans sa lettre au député Peano, les étudiants de l'Université se sont rendus à la gare pour organiser une manifestation contre l'ancien président du Conseil. A son arrivée à la gare, il a été accueilli par de nombreux sifflets et par des cris hostiles. Les agents accourus dispersèrent les manifestants.

La Presse allemande attaque ouvertement l'Italie

Les extraits de la presse allemande indiquent que le gouvernement de Berlin veut préparer l'opinion publique à une guerre très prochaine avec l'Italie.

L'officieux *Lokal Anzeiger*, dans une note reproduite par les autres journaux, dit que l'Allemagne fera bien, quoique la possibilité d'un accord n'ait pas encore disparu, de compter sur de graves nouvelles provenant de Rome.

La *Gazette de Cologne* commente le télégramme envoyé à Gênes par le roi d'Italie, le jour de la fête des Mille. Elle signale particulièrement la phrase qui fait allusion à Mazzani, et elle ajoute : « Il est clair que le discours de d'Annunzio a entraîné toute l'Italie. »

« La cérémonie de Quarto, dit de son côté la *Gazette de Francfort*, a un caractère nettement anti-allemand. Le roi et les ministres restèrent à Rome, mais le télégramme du souverain est rédigé dans une forme qui n'eut pas été choisie dans des temps moins critiques qu'aujourd'hui. »

Selon la *Gazette de la Croix*, le courant germanophobe est devenu tel, en Italie, que le gouvernement ne pourra pas continuer à rester maître de la situation.

Le *Morgen Post* s'indigne contre l'ingratitude des Italiens, qui oublient combien l'Italie doit à l'Allemagne pour l'accomplissement de son unité nationale et conclut : « Le jour où l'Italie se joindra aux ennemis de l'Allemagne sera pour le peuple italien un jour néfaste. »

La *Gazette de Francfort* affecte de ne pas comprendre les sentiments des Italiens, qu'elle accuse de rancune contre l'Allemagne. Elle écrit avec aplomb :

« L'Allemagne et l'Italie, dit-il, suivirent une route parallèle. Toutes deux voulurent avec ténacité et avec un égal héroïsme accomplir leur unité nationale, et malgré cette apparente communauté de tendances, la figure de Garibaldi surgit pour la seconde fois contre l'Allemagne, contre les visées nationales du peuple allemand. *Ceci ne doit plus laisser aucune illusion sur la gravité du moment.* »

Les *Dernières Nouvelles de Munich* déclarent, avec une brutalité toute bavaroise, que la situation est devenue intolérable et affirment que les propositions transmises à Rome sont les dernières :

Attendons la décision de l'Italie d'un cœur ferme, ajoute le journal de Munich ; le gouvernement italien doit décider s'il veut rester en paix avec les empires du centre, ou les attaquer par derrière. Si l'Italie veut persister dans des demandes mettant en péril l'existence de l'Autriche, les empires du centre n'ont qu'une réponse à lui faire : Non.

Enfin un passage de la *Deutsche Tageszeitung* cause en Italie une violente indignation :

Peuple allemand, un ennemi de plus. Des cavernes des Abruzzes, des maquis de la Sicile et de la Sardaigne, des bois de la Calabre, des ruelles de Chiai et de Margellina, une armée de vagabonds, de forbans et de joueurs de mandoline se prépare à marcher contre toi !

L'Allemagne traitant ses ennemis de demain de forbans !... Vraiment, c'est comique.

Les Préparatifs italiens

Dans le nord de l'Italie on se livre aux derniers préparatifs. On y a reçu la notification de la suspension à partir de dimanche du service téléphonique et d'un grand nombre de trains. Tous les journalistes allemands sont partis et le dernier train entre Milan et Rome a eu lieu vendredi soir.

Un message officiel de Vienne annonce que la gendarmerie et la garnison ont été retirés de Gradisca et qu'un certain nombre de prisonniers politiques ont également été transférés dans l'intérieur.

(Gradisca est située à environ 16 kilomètres à l'est de la province d'Udine).

Le prince Colonna, maire de Rome, a fait transformer une partie des autobus municipaux en ambulances pour le transport des blessés.

Les préparatifs autrichiens

La *Tribune de Genève* publie une dépêche d'Inspruck disant que le gouverneur militaire a reçu avis de se tenir prêt à toute éventualité ; l'état de siège serait déclaré aujourd'hui sur toute l'étendue du Trentin et sur la côte de l'Adriatique.

Le gouverneur de Trieste a remis ses pouvoirs à l'autorité militaire.

Une dépêche de Pola dit que la flotte austro-hongroise quittera le port et se rapprochera de la côte italienne.

De nombreux Italiens ont quitté l'Autriche.

François-Joseph a accordé une audience d'un quart d'heure au duc d'Avarsa, ambassadeur d'Italie.

A Gradisca sont arrivés, il y a quelques jours, trois bataillons du génie qui se divisèrent en trois groupes et prirent une direction différente. Ils abattirent sur les routes les poteaux indicateurs, minèrent les ponts et les voie de chemins de fer.

Entre Trioul et la vallée de la Save, sur la rive gauche de l'Isonzo entre la route de Santa-Lucia et le pont, une mine a éclaté, tuant un sous-officier et blessant quatre hommes.

Riposte Italienne à la Presse Allemande

En réponse à des attaques aussi grotesques que violentes de certains organes allemands contre l'Italie, Mussolini, dans son journal socialiste d'action, réplique à la *Deutsche Zeitung*, dont le langage a été le plus indécent :

La vieille Italie des mandolinistes et des chanteurs ambulants n'est point toute l'Italie. Il y a une Italie nouvelle que les Allemands ne peuvent pas ignorer, car ils l'ont vue à l'œuvre dans les mines de Westphalie et de la Lorraine, et ils l'ont vue tenace, sobre, laborieuse, prolifique. Cette Italie nouvelle a 36 millions d'enfants dans ses frontières. Elle en a 6 millions encore éparpillés dans le monde.

Demain, lorsque le grand mot sera dit, ils feront un formidable bloc de granit. Ce n'est pas pour rien que les auspices ont été tirés sur le rocher dur, qui vit partir les Mille, en face de la mer. En face d'eux, les Allemands ne trouveront que des baïonnettes — un million et demi de baïonnettes — et s'il est nécessaire deux et trois millions.

Et lorsque, nous autres, jeunes soldats d'Italie, nous nous élancerons contre les casques pointus, nous nous rappellerons les enfants mutilés en Belgique, toutes les atrocités allemandes, le rêve du kaiser de mettre l'Europe sous sa botte, nous nous rappellerons le pangermanisme et le socialisme de Treitschke et de Sudekum, de François-Joseph et d'Oberdan...

Attendez, attendez, gens de la Kultur, l'heure de votre expiation viendra et elle sera dure — des larmes et du sang !..

L'Attaque des Détroits

Un seul fort n'est pas réduit

Toute la journée de vendredi, le violent bombardement des forts des Détroits par la flotte alliée s'est poursuivi sans interruption.

Des télégrammes de Tenedos annoncent que l'attention des Alliés se porte sur Nagara, les autres forts du goulet ayant été réduits au silence et semblant complètement détruits, tandis que Nagara seul reste encore en état de défense.

Douze navires de guerre bombardent les forts sur divers points entre Vourla et Smyrne pour faire évacuer les tranchées turques.

A terre, les troupes alliées menacent Bulaïr

Des informations de Dedeagatch annonce que les forts de Bulaïr tirent vigoureusement pour s'opposer au débarquement des troupes alliés à Karachala.

De nombreux transports manœuvrent dans le golfe de Saros. Un engagement décisif se poursuit.

Débarquement russe (?)

La *Gazette de Voss* de Berlin annonce le débarquement imminent de troupes russes dans le Bosphore.

Six divisions, prêtes à être transportées dans un port de l'Asie-Mineure, se trouvent actuellement à Odessa et à Sébastopol.

SUR MER

L'« U-39 » coule un bateau

Une dépêche de Hull annonce que le *Truro* a été coulé près de la côte d'Ecosse, par le sous-marin allemand *U-39*.

L'équipage a débarqué à Rosyth ; il n'y a aucune perte de vie humaine.

Dirigeable contre sous-marin

Un communiqué officiel dit :

Contrairement à l'assertion allemande qu'un dirigeable allemand aurait coulé un sous-marin britannique, ce sous-marin a regagné le port indemne, et il a annoncé qu'il avait canonné, endommagé et chassé le dirigeable.

Un contre-torpilleur anglais heurte une mine et saute

L'Amirauté publie le communiqué suivant:

Le contre-torpilleur *Maori*, placé sous le commandement de sir J. Barrow, qui opérait hier une reconnaissance au large de la côte belge, a heurté une mine alors qu'il se trouvait à deux milles environ au Nord-Ouest du bateau-phare de Weilingen.

Alors que le navire coulait, le *Crusaber*, commandé par sir E. Gibbs et qui escortait le *Maori*, lança ses canots à la mer pour secourir l'équipage.

A ce moment, les batteries ennemies de la côte ouvrirent le feu et le *Crusaber*, après être resté sur les lieux pendant une heure et demie, dut se retirer, abandonnant ses canots.

On rapporte d'une source allemande que l'équipage du *Maori* et les marins des canots du *Crusaber*, comprenant 7 officiers et 88 hommes, ont été faits prisonniers et amenés à Zeebrugge.

Vapeurs Suédois arrêtés

Le vapeur suédois *Carolina*, allant de Charlestown (Etats-Unis) à Stockholm, a été amené à Grimsby par les autorités navales. Il porterait une cargaison de coton.

Le vapeur suédois *Marie* a été amené samedi soir dans la Clyde en raison des soupçons que l'on a sur la destination de sa cargaison.

LA GUERRE AÉRIENNE

Un Taube sur Montdidier

Le *Progrès de la Somme* raconte que samedi matin, vers huit heures, un avion allemand a jeté une bombe sur Montdidier. L'engin est tombé dans la vaste cour du gazomètre, à une assez grande distance de la cloche à gaz et des bureaux. Son explosion a été sans effet.

Une deuxième bombe a été lancée sur Montdidier, qui a fait une malheureuse victime.

EN ALSACE

Plus de Statues de Jeanne d'Arc

La *Gazette de Cologne* du 6 mai annonce que l'évêque de Metz, Mgr Benzlor, a donné à son clergé l'ordre d'enlever, dans toutes les églises de son diocèse, les statues de Jeanne d'Arc.

EN BELGIQUE

Les Hongrois à la bataille d'Ypres

Huit à dix régiments hongrois ont pris part aux derniers combats d'Ypres, au dire du correspondant à Budapest du *Morning Post*. Un correspondant hongrois qui est sur le front occidental dit que le grand état-major allemand avait demandé, il y a quelques semaines, quatre divisions hongroises qui ont été presque anéanties dans ces combats.

L'*Az Est*, commentant ces nouvelles, dit :

« Nous pouvons considérer cette bataille avec un grand orgueil. Nous savions que l'Allemagne envisageait un mouvement stratégique héroïque contre les troupes anglaises si bien équipées et nourries, et les Français, opiniâtres et courageux. Elle comptait, pour le réussir, sur l'héroïsme et la bravoure hongrois. »

Encore des Renforts allemands dans les Flandres

On mande de Rotterdam au *Daily Telegraph* :

Le trafic des marchandises avec l'Allemagne est interrompu, les lignes principales, notamment celles qui relient les provinces rhénanes, étant accaparées par les services de l'armée.

Un grand nombre de trains sont passés se dirigeant vers l'Ouest, remplis de troupes destinées à renforcer le front des Flandres.

Ostende frappée d'une amende de douze cent mille francs

Toutes les troupes qui se trouvaient à Ostende, à l'exception de 1,500 hommes, ont été envoyées sur l'Yser. Il ne reste donc plus dans la ville, avec cette faible garnison, que 7,500 blessés.

Avant de partir, les Allemands ont infligé à la ville une amende de douze cent mille francs à la suite de la découverte, sous l'aile d'un pigeon, d'un message donnant certains renseignements sur la position des troupes. En outre, des recherches domiciliaires ont été opérées et tous les pigeons qu'on découvrit furent tués.

Chronique Locale

Morts au Champ d'Honneur

On annonce la mort du capitaine Bascle de Lagrèze, à la tête de sa compagnie, aux Eparges. Il avait passé plusieurs années comme lieutenant au 129e dans notre ville, où il comptait de nombreuses sympathies.

M. Gustave Lesachey, de Bolbec, soldat au 132e régiment d'infanterie, a été tué le 26 février.

Au 36e de Ligne

Le lieutenant-colonel commandant le 36e régiment a porté à la connaissance du régiment le beau fait d'armes accompli dans la nuit du 6 avril par une fraction de la 7e compagnie, commandée par le sous-lieutenant Lefèvre :

Après un feu nourri d'artillerie, cette troupe composée de 40 hommes et d'un détachement du génie, a bondi avec une bravoure et un élan endiablés dans le bois du P..., le traversant de part en part, en massacrant à coups de fusil, de baïonnette et de revolver tout ce qui se présentait sur son passage et est revenue aux tranchées en ramenant cinq prisonniers sans avoir subi de pertes.

Le général de division a félicité ces braves et a demandé pour eux des croix et des médailles.

Le sous lieutenant Lefèvre a été décoré de la Légion d'honneur. Il était parti comme sergent au début de la guerre.

Son frère, qui faisait partie de la troupe, a la croix de guerre.

Les Hommes des Réserves dans leurs Foyers

Communiqué officiel :

Le ministre de la guerre vient de donner des ordres aux bureaux de recrutement pour que tous les hommes du service auxiliaire de toutes classes laissés provisoirement dans leurs foyers, soient munis d'un fascicule de mobilisation modèle Z (de couleur bleue) daté du 15 mai 1915. Il n'est fait d'exception à cette règle que pour les hommes classés dans l'affectation spéciale, la non-affectation ou la non-disponibilité, qui doivent posséder un certificat modèle n° 61, constatant leur position. Ce nouveau fascicule devra être remis aux intéressés *le 20 mai au plus tard*.

La même mesure sera prise pour les hommes placés en sursis d'appel, qui recevront un nouvel ordre de route modèle 27, daté du 15 mai.

La gendarmerie devra s'assurer avec le plus grand soin, *à partir du 1er juin 1915*, que tous les hommes paraissant âgés de 18 à 48 ans et n'ayant pas été mobilisés, sont détenteurs d'une pièce justifiant de leur situation militaire (livret individuel muni d'un fascicule antérieur muni d'un titre de sursis, d'appel-ordre modèle n° 27, certificat de non disponibilité modèle n° 61). Les ajournés, ainsi que les exemptés et réformés, maintenus à nouveau dans leur situation par le Conseil de revision, et les hommes réformés depuis la mobilisation doivent également posséder une pièce (certificat d'ajournement, certificat d'exemption, livret individuel ou certificat de position militaire) mentionnant s'il y a lieu la nouvelle décision prise à leur égard.

Il est, par conséquent recommandé aux hommes dans leurs foyers appartenant, par leur âge, aux classes de 1887 à 1916 inclus d'être toujours porteurs de la pièce établissant nettement leur situation militaire, afin de ne pas s'exposer à être arrêtés.

La Réquisition du Blé

Communiqué officiel :

Le gouvernement a décidé, en vue de déjouer les manœuvres de la spéculation et d'empêcher une hausse artificielle du prix du pain, de faire réquisitionner dans chaque département, pour les besoins de la consommation de la population civile, tout le blé existant où ils se trouve. Le prix de réquisition est fixé à 32 francs le quintal pour la Seine-Inférieure.

Les mêmes instructions sont données dans tous les départements.

Les billets de banque belges

A en croire la *Gazette de Londres*, le gouvernement anglais aurait décidé d'interdire l'importation des billets de banque belges.

Le gouvernement belge, au Havre, n'a pas été avisé de cette décision, qui ne pourrait avoir pour objet que d'empêcher des émissaires allemands d'importer en Angleterre des billets émis sous le couvert de l'autorité allemande en Belgique par la Société générale, et qu'il ne faut pas confondre avec les billets réguliers de la Banque nationale de Belgique. On sait que, d'accord avec le gouvernement belge, le gouvernement anglais a décidé de faire mensuellement aux Belges réfugiés en Angleterre un échange de billets belges leur permettant de vivre.

Chemins de Fer de l'Etat

Validité des billets d'aller et retour à l'occasion de l'Ascension et de la Pentecôte

Les billets d'aller et retour ordinaires émis par les gares du réseau de l'Etat bénéficieront, cette année, comme les années précédentes, d'une validité prolongée à l'occasion de l'Ascension et de la Pentecôte. C'est ainsi que les billets délivrés à partir du mardi 11 mai seront valables au retour jusqu'au 18 mai et que ceux dont la délivrance aura été effectuée à partir du jeudi 20 mai pourront être utilisés au retour jusqu'au 27 mai.

Par suite de dispositions spéciales insérées dans les tarifs, les billets d'aller et retour comportant seulement des parcours dans l'intérieur de l'ancien réseau de l'Etat, auront une validité exceptionnelle un peu plus longue : du lundi avant l'Ascension jusqu'au mercredi 19 mai, d'une part, et du jeudi avant la Pentecôte jusqu'au jeudi 3 juin, d'autre part.

Médailles d'Honneur du Travail

La remise des insignes et diplômes aux nouveaux décorés de la médaille d'honneur du travail a eu lieu hier matin, dans le grand salon de l'Hôtel de Ville.

Cette cérémonie était présidée par M. Serrurier, premier adjoint au maire, lequel ouvrit la séance en prononçant l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs,

En vous réunissant dans cet Hôtel de Ville pour vous remettre la médaille du travail, l'Administration municipale accomplit un devoir qui lui est infiniment agréable, car il a pour but de rendre hommage à votre labeur, à votre fidélité et à votre dévouement.

Nulle distinction n'est plus justifiée que celle qui vous a été attribuée, et le gouvernement de la République, en honorant les braves gens que vous êtes, accomplit un acte de justice. Vous appartenez, en effet, à l'élite du monde du travail, et cet insigne que, tout à l'heure, j'aurai plaisir à épingler sur votre poitrine, est la glorification de votre attachement au devoir.

Il y a différentes façons de servir utilement son pays et l'on peut dire de vous que, dans la tâche qui vous a été dévolue, si humble qu'elle ait été, vous avez donné la mesure de hautes qualités professionnelles qui ont certainement contribué à la prospérité générale. Vous êtes donc, en même temps que de bons ouvriers ou de bons employés, de bons citoyens. A ces titres, vous avez droit à notre estime et à notre gratitude ; l'une et l'autre ne vous seront point refusées, et les Pouvoirs publics eux-mêmes ont tenu à vous donner un témoignage public de respect et de gratitude. Mais il en est qui se devaient, en ce jour, d'être à vos côtés : ce sont vos patrons, dont vous êtes les collaborateurs appréciés. Ils n'y ont pas manqué et vous donnent par leur présence une nouvelle marque de leur sollicitude. Qu'ils me permettent de les féliciter en même temps que vous, car la distinction que vous avez reçue, si elle est l'attestation de votre zèle, est aussi la preuve de l'intérêt et de la sympathie qu'ils vous témoignent.

Il serait grandement à désirer que l'exemple que vous donnez ainsi les uns et les autres soit suivi. C'est par l'Union de tous, en effet que notre industrie et notre commerce prendront le rang auquel ils doivent atteindre ; c'est par l'union également des chefs d'établissement, des ouvriers et des employés que nous ferons rayonner dans le monde le génie de la France, de cette France que d'aucuns disaient morte et qui n'était qu'endormie. Quel magnifique réveil, Messieurs, et quels espoirs nous sont aujourd'hui donnés ! Mais pour qu'ils se réalisent, il faut que l'esprit de concorde qui, en cette période tragique, nous groupe tous pour la défense de la patrie, ne cesse de se manifester et continue, lorsque nous aurons triomphé à inspirer tous nos actes. Par lui la France sera plus grande, plus prospère et plus belle.

Mesdames, Messieurs,

Plusieurs d'entre vous, je pourrais dire presque tous, ont, sur le front, des fils et des parents qui, en ce moment dressés devant l'envahisseur, défendent le sol des aïeux. Il en est qui reviendront avec la croix que leur aura mérité leur vaillance. Vous serez fiers d'eux, certes ; mais ils pourront aussi être fiers de vous. Ils porteront l'insigne du courage ; vous aurez celui du travail et du dévouement, et tous, vous aurez bien servi la France !

Les médaillés reçurent alors leurs insignes des mains de leurs patrons ou de leurs représentants, en même temps que les félicitations de M. Serrurier, au nom de l'Administration municipale.

Voici les noms des nouveaux décorés :

M. Edmond Hoetschoote, du journal *Le Havre* ;
MM. De Beaugrand et Thépaut, de la Compagnie Européenne du Gaz ;
MM. Canivet, Daniel, Derrien, L'Avéant, Le Bonniec, Martel, Niel, Rose, Simon, des Forges et Chantiers de la Méditerranée ;
M. Grosfillex, du Comité des Assureurs maritimes du Havre ;
M. Imanville, de la Ville du Havre ;
M. Laury, de la Société Française des Extraits Tinctoriaux ;
M. Leborgne, du Pont-Rouge ;
M. Lecœur, de la Maison Thieullent frères ;
M. Riard, de la Maison Le Bris ;
M. Serville, de la Compagnie Générale Transatlantique ;
M. Beuzelin, Mme Vivier, Mme veuve Denise, de la Filature et Tissage de Graville.

Le Feu à bord d'un navire pétrolier

L'incendie de la cale arrière du steamer *Hambleton-Range*, qui était chargé de pétrole, a continué hier encore pendant toute la journée avec une faible intensité.

A la suite d'une recrudescence du feu, dans la matinée, les pompiers ont dû inonder à nouveau la cale incendiée et la cale adjacente, avec l'aide du bateau pompe *La-Salamandre* qui est resté en permanence sur les lieux.

On pense que l'incendie tire à sa fin par suite de l'épuisement du pétrole qui s'est opéré par combustion.

La Ration du Soldat

Au moment où toutes les pensées tendent vers l'amélioration de la vie de nos soldats sur le front, la Maison Nestlé, de Vevey (Suisse), réputée pour sa Farine Lactée et son Lait Condensé, vient de créer un nouveau boîtage composé de

trois rations de lait condensé contenues dans un cartonnage spécial qui permet d'envoyer à nos braves soldats, sur le front ou ailleurs, ce précieux et réconfortant aliment avec toutes garanties de pureté et de facilité d'emploi.

Prix de l'étui renfermant trois rations : 85 cent.
Pour le Gros : Maison Henri NESTLÉ, 16, Rue du Parc-Royal, Paris.

Mauvaise Mère

M. le commissaire de police de la première section vient de mettre à la disposition du parquet une femme Adrienne Henzé, âgée de 28 ans, journalière, demeurant Jules-Masurier, 3, qui est une mère indigne.

Cette femme laissait ses enfants sans aucun soins et les abandonnait quelquefois plusieurs jours sans s'occuper s'ils trouveraient de la nourriture. Il a été établi qu'elle s'absentait ainsi pour se livrer à la débauche. La dernière fois qu'elle quitta son domicile, elle fut trois jours partie. Lorsque M. Gibert, commissaire de police, informé de cette situation, ouvrit une enquête, les enfants étaient à demi-morts de faim et de misère. On dut les transporter d'urgence à l'hospice.

Voir exposé dans nos vitrines les deux modèles de pharmacie de campagne indispensables à nos soldats sur le front : En vente pharmacie droguerie du **Pilon d'Or, 20,** place de l'Hôtel-de-Ville.

Entôlage

Un nommé René Buyssé, âgé de 33 ans, sujet belge, journalier, demeurant 99, rue Gustave-Brindeau s'était fait voler en se rendant dans la soirée du 5 mai, dans la chambre d'une fille Jeanne Datot, âgée de 22 ans, demeurant rue Bazan, 41.

L'enquête entreprise par M. le commissaire de police de la troisième section vient d'amener l'arrestation de deux complices : la fille Louise Guilbert, âgée de 18 ans, demeurant rue Bazan, 39 et le nommé Emile Jeanne, âgé de 19 ans, journalier, demeurant chez ses parents rue Gustave-Cazavan, 36.

Les trois complices seront poursuivis. Ils sont en liberté provisoire.

M. MOTET DENTISTE, 52, r. de la Bourse 17, r. M.-Thérèse

OBSÈQUES DE MILITAIRE

Les obsèques du capitaine GRANDJEAN (Ernest), du 4e bataillon de chasseurs à pied, décédé le 8 mai, auront lieu le lundi 10 courant, à 16 heures, à l'hôpital temporaire n° 10 (Hôtel Frascati).

Communications Diverses

Objets trouvés. — Voici la liste des objets trouvés sur la voie publique et déclarés au Commissariat central de police, du 2 au 9 mai 1915 :

Des billets de banque. — Des porte-monnaie. — Des montres. — Une bicyclette. — Une brouette. — Des broches. — Un tour de cou. — Un bon de poste. — Une jaquette. — Un médaillon. — Un ouvrage de dame. — Des clefs.

CHOIX DE MONTRES POUR 1re COMMUNION LE MIEUX ASSORTI
GALIBERT, 16, place de l'Hôtel-de-Ville

THÉATRES & CONCERTS

Grand-Théâtre

La seconde représentation des *Deux Guerres* a pleinement confirmé le succès remporté par la première. L'accueil le plus sympathique a été fait aux auteurs et à leurs interprètes qui ont enlevé la pièce avec autant d'ensemble que de talent. Une mention spéciale est due à M. André Caplet qui a dirigé l'exécution orchestrale avec une autorité et un sentiment d'art très remarqués.

La partie de concert qui précéda la pièce a permis d'applaudir Mme Le Senne, de l'Opéra, qui a chanté avec beaucoup de style des pages d'Alexandre George et Henry Février ; M. Henry Woollett, dont le talent de pianiste a été une fois de plus apprécié ; Mlle Delivet et M. Marcel Ferrier, qui ont détaillé avec goût et esprit des chansons du XVIIIe siècle ; et l'excellent orchestre d'André Caplet, qui a donné une remarquable interprétation de l'ouverture de *l'Arlésienne*.

THÉATRES DE PARIS

Colette Baudoche
a la Comédie-Française

Il est naturel que pendant la guerre on songe peu à se divertir et à aller au théâtre si le théâtre n'est considéré que comme un divertissement, mais il faut se dire que l'art dramatique est une des branches de notre littérature, qu'il appartient à notre domaine national et qu'à ce titre ses manifestations sont toujours intéressantes.

On a lu l'histoire du théâtre pendant la Révolution, pendant la guerre de 1870 71. Les représentations de *Colette Baudoche* au Théâtre-Français rappellent la période émouvante de 1915.

Cet ouvrage est tiré par M. Pierre Frondaie d'un roman célèbre de M. Maurice Barrès où l'âme allemande est étudiée dans ses rapports avec l'âme française. Un docteur allemand, qui personnifie les vainqueurs, se laisse peu à peu séduire par le charme de Colette Baudoche, qui personnifie les vaincus. M. le professeur Asmus veut épouser cette jeune Lorraine et celle-ci est bien sur le point de se laisser convaincre, mais, dans une cérémonie en l'honneur de nos morts de 1870, elle se ressaisit. Elle voit l'abîme qui existe entre les Français et leurs sauvages ennemis et elle estime que cet abîme ne sera jamais comblé. Elle retire donc son consentement. M. Frondaie avait cru devoir ajouter aux trois premiers actes qui suivaient à peu près le roman de M. Barrès un quatrième acte où le Prussien, repoussé, relevait la tête et, d'humble et doucereux, redevenait insolent et espion selon son habitude, mais cet acte vient, paraît-il, d'être supprimé après la répétition générale. Il n'appartient plus à la critique bien que la répétition générale donnée en présence du président de la République et au profit de l'Œuvre des Alsaciens-Lorrains ait eu une publicité exceptionnelle.

Nous n'insisterons pas sur le malaise que l'on éprouve à voir des Prussiens sur la scène française alors qu'ils souillent une partie de notre territoire de leur crime et sont l'objet de l'exécration du monde entier. Que nous importe ce qui se passe en eux et leurs sentiments à notre égard. C'est à nos soldats qu'incombe la tâche de les traiter comme ils le méritent.

Nous ne pourrons qu'applaudir à leur juste châtiment.

Colette Baudoche est jouée par des artistes de grand talent parmi lesquels MM. Féraudy, Paul Mounet, Mmes Pierson et Marie Leconte. Devons-nous dire qu'ils nous ont paru gênés. On ne joue pas bien d'habitude les mauvaises pièces ; celle-ci est surtout inopportune.

Théodore Henry.

Bulletin des Sociétés

Société Mutuelle de Prévoyance des Employés de Commerce, au siège social, 8, rue Caligny. — *Téléphone n° 220.*

MM. les Membres de la Société sont informés que l'inhumation de

Monsieur Arthur DUBUFFET

Membre honoraire de la Société

aura lieu demain Mardi 11 courant, à 9 h. 1/2 du matin.

On se réunira au domicile mortuaire, 92, boulevard François-Ier.

Cours Techniques Commerciaux

Cours du Lundi

Langue Française (Prof. M. Pigné, Directeur d'Ecole Communale). — De 8 h. 1/4 à 9 h. 1/4.

Anglais Usuel (Prof. M. E. Robine, Professeur au Lycée, mobilisé. Intérimaire, M. Monguillon, professeur à l'Ecole Primaire Supérieure). — 1re année, section A, de 8 h. 1/4 à 9 h. 1/4.

Espagnol (Prof. M. E. Vassia, Vice-Consul d'Italie). — 1re année, de 8 h. 1/4 à 9 h. 1/4.

Arithmétique commerciale (Professeur M. Laurent, Directeur d'Ecole Communale) — De 8 h. 1/4 à 9 h. 1/4.

Comptabilité Commerciale (Prof. M. Levillain, expert comptable auprès du Tribunal de Commerce du Havre). — 1re année, de 8 h. 1/4 à 9 h. 1/4.

Société Havraise d'Etudes diverses. — Séance ordinaire, mercredi prochain, 12 du courant, à 5 h. 1/2 précises, à l'Hôtel de Ville, bureau des Archives.

Ordre du jour : 1. Communications ; 2. *La présidence de M. Henri Meyer*, par M. J. Jennequin ; 3. *Jules Lemaître au Havre*, Chapitre premier : Le professeur, par M. Henriet ; 4. Discussion du travail : *Assurance mutuelle*, présenté par M. R. Bossière ; 5. *Pendant la Guerre* (Contes et Croquis), par M. Hauchecorne ; 6. Nomination de la Commission du concours de poésie de 1913 ; 7. *Etude historique sur Yport* (de MM. Boulard et Lechevalier) ; 8. Questions diverses.

Bulletin des Sports

Football Rugby

Le Havre Athletic Club bat le Veterinary Hospital n° 2 par 9 points à 3

La saison de football ne pouvait se terminer sans une partie de football rugby au Havre Athletic Club. Voilà pourquoi les joueurs disponibles du club doyen, et il en est peu qui le sont, avaient convié les rugbymen du Veterinary Hospital à former une équipe pour se rencontrer amicalement. La partie d'hier fut, à ce point de vue, très intéressante. On ne pouvait demander une grande homogénéité à deux équipes sans entraînement et formées à la hâte, mais les anciens du HAC, les Nerbeuf, Lewis, Baer, Bridant, la plupart mobilisés, ont montré qu'ils avaient encore du jarret. Dans l'équipe anglaise, où l'on courait en pantalons, certains joueurs étaient fameux, mais, pour faire aboutir leurs prouesses, ils étaient mal encadrés.

Le HAC réussit trois essais, le premier marqué par Carré, le deuxième par Poumeyrol, le troisième par Vigroux.

Les Anglais n'en réussirent qu'un, à l'ultime minute, et il fut de toute beauté.

Le match était arbitré avec compétence par M. Louis Teray, du HRC, blessé sur le front et actuellement en convalescence.

Un public nombreux était venu applaudir les rugbymen, et l'Œuvre du Ballon au Front fit encore une excellente recette. La petite caisse spéciale placée à l'entrée du terrain à l'intention de cette Œuvre recueillit 34 fr.

Ajoutons que M. Schaddeg, secrétaire du HAC, a déjà fait l'envoi d'une vingtaine de ballons sur le front aux militaires sportsmen havrais qui en ont fait la demande.

Football Association

Le Football Club Rouennais (2) bat le Havre Athletic Club (2), par 4 buts à 3.

Les Sportifs et la Guerre

M. J. Carré, l'excellent footballeur du H A C, a reçu ces jours-ci une lettre de M. Octave Trolard, qui se trouve actuellement détenu en Allemagne dans le camp de concentration de Holzminden. Ce dernier envoie les vœux de ses camarades E.-L. Boyer, Anatole Moisans et Broemse, comme lui anciens joueurs au H A C et détenus dans le même camp. Leur passe-temps favori est encore le football, c'est dire que leur santé reste excellente.

TRIBUNAUX

Conseil de Guerre permanent

de la 3e région de corps d'armée, séant à Rouen

Audience du 8 Mai 1915

Présidence de M. le lieutenant-colonel Bolotte, chef de la 3e légion de gendarmerie.

Le soldat territorial François Julien-Marie Collos, du 24e régiment territorial, inculpé de recel d'une baïonnette appartenant à l'armée anglaise, bris de clôture et coups volontaires, a été reconnu non coupable et acquitté.

Le soldat territorial Henri-Léon-Louis Heuzé, du 5e régiment d'infanterie, inculpé de désertion à l'intérieur en temps de guerre et vol au préjudice d'autrui, a été reconnu coupable et condamné à quatre ans de travaux publics.

Le soldat Pierre-Louis Pinchon, du 39e régiment d'infanterie, inculpé de vol au préjudice d'un particulier, a été reconnu coupable et condamné à 2 ans de prison.

Le soldat territorial Georges-Lucien Jacquier, du 20e régiment territorial d'infanterie, inculpé d'outrage public à la pudeur, a été reconnu coupable et condamné à deux ans de prison et deux cents francs d'amende.

Le soldat réserviste Charles Lepersonne, du 36e régiment d'infanterie, inculpé de coups et blessures volontaire et bris de clôture, a été reconnu coupable et condamné à trois mois de prison.

Défenseur : soldat Callouel.

Commissaire du gouvernement : M. le capitaine Poncelet.

Conseil de Guerre de Paris

Une Allemande devant le Conseil de Guerre

Si Sophie Pommrich ne s'est pas rendue coupable du crime d'espionnage pour lequel elle comparaissait devant le premier Conseil de guerre, disons que ses faits et gestes étaient suffisamment suspects pour donner prise à cette grave accusation.

Venue en France, en 1912, à l'âge de trente-quatre ans, elle entra comme institutrice chez des Allemands, les époux Nachmann, rue du Ranelagh, dont les biens ont été placés sous séquestre. Bien qu'originaire de Dresde, elle se disait de nationalité anglaise.

En 1913, elle entra chez M. Baraguay d'Hilliers, qui, concevant des doutes sur elle, en raison de sa correspondance suivie avec des Allemands, la congédia.

Elle se plaça alors chez M. Woltner, d'origine allemande, naturalisé Français depuis le mois de mai 1913, actuellement sergent dans un régiment territorial. Sophie Pommrich était avec Mme Woltner et ses enfants à Baden-Baden quand éclata la guerre. Trompant la confiance des autorités américaines et grâce à l'attestation d'un clergyman, qu'elle reconnaît avoir abusé, elle se fit délivrer un passeport qui lui permit de circuler en France librement et de se rendre notamment à Rouen et au Havre.

Qu'allait-elle faire dans ces deux villes ? Selon sa version, c'était dans le seul but d'avoir, avant son départ sur le front, une entrevue avec un capitaine nommé Hudson, qui avait été jadis son amant. Mensonge ! soutient l'accusation, car depuis sept années elle n'avait plus de relations, même par lettres, avec cet officier, marié d'ailleurs depuis 1908.

Ce qui est plus probable, et beaucoup de circonstances tendent à le démontrer, ces visites avaient pour but de s'approcher des camps de concentration de l'armée britannique, de s'y renseigner et de faire bénéficier l'autorité allemande de ce qu'elle avait pu recueillir. Ainsi s'explique le voyage précipité qu'elle fit aussitôt après à Lausanne ou à Bâle. Or, on sait que cette dernière ville passe pour être un centre de l'espionnage allemand.

— J'allais à Lausanne, a expliqué Sophie Pommrich, pour des questions d'intérêt, pour un bois m'appartenant et que les Allemands ont séquestré.

M. Woltner, avant d'être mobilisé, ayant appris par lettre anonyme que l'institutrice était d'origine allemande et non anglaise, la somma de lui produire ses papiers et finalement la remercia.

Sophie Pommrich avait, ainsi qu'en témoigne un carnet sur lequel elle faisait des annotations, des sentiments hostiles non seulement envers la Russie, mais aussi envers la France et l'Angleterre. Elle applaudissait aux atrocités allemandes. Pendant son séjour à Baden, elle n'aurait pas peu contribué à l'arrestation d'une Française, Mme Bertrand, et de ses deux fils dont l'un est encore actuellement interné dans un camp de concentration allemand. Elle nie cependant le fait.

L'accusée est une petite femme, très maigre, aux yeux faïence, assez élégamment vêtue. D'une remarquable intelligence, elle se défend très habilement. Elle parle plusieurs langues.

Son système est simple : « Je n'avais conservé, dit-elle, aucunes relations en Allemagne et par suite je n'étais pas qualifiée pour faire de l'espionnage. »

Elle nie également avoir fait des offres pour servir la France contre l'Allemagne à l'inspecteur de la sûreté générale qui opéra son arrestation à la gare de Lyon au moment où elle se disposait à faire un nouveau voyage en Suisse.

Après l'audition de divers témoins : Mmes Woltner et Bertrand, notamment, le soldat britannique Newey qui conduisit Mlle Pommrich à Rouen près du camp de concentration pour s'informer du major Dunlop, M. Requier, commissaire du gouvernement, a requis une condamnation. Me Eugène Philippe a sollicité l'acquittement. Sophie Pommrich a été condamnée à quatre mois de prison et dix ans d'interdiction de séjour.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Sanvic

Société de Secours Mutuels. — Les membres de la Société sont priés de payer leurs cotisations au domicile de M. Roussillon, rue Aimable-Leblond, n° 68.

Allocations aux Familles des Mobilisés. — Le paiement des allocations de l'Etat pour la période 13 avril-10 mai serait fait à la perception dans l'ordre suivant :

N° 1 à 350, le mardi 11 mai, de neuf heures à onze heures ;

N° 351 à 700, le même jour, de une heure et demie à trois heures ;

N° 701 à 1,016, le mercredi 12 mai, de neuf heures à onze heures.

Les personnes nouvellement admises devront prendre leur certificat d'admission à la Mairie, le mercredi 12 mai, à dix heures.

Bléville

Don aux Pauvres. — A l'occasion du décès de Mme Guillaume Petit, une distribution extraordinaire de pain sera faite aux indigents du Bureau de bienfaisance, aujourd'hui lundi, 10 mai, à 11 heures.

Graville-Sainte-Honorine

Etat-Civil. — Naissances. — Du 2 mai : Lucienne Lengerney, rue Cambronne, 16 ; Ernest Mousse, rue Vauban, 50. — Du 3 : Simonne Valin, route Nationale, 183 ; Alice Lecossois, rue des Abricotiers (Frileuse) ; Henriette Lepetit, rue Pasteur, 12. — Du 6 : Elisabeth Pimont, rue des Prés-Colombel (Cité Leclerc, 7). — Du 7 : Maurice Coisy, rue des Cinq-Maisons, 23.

Décès. — Du 4 mai : Alice Lemonnier, 23 ans, rue du Bois-au-Coq, 71 ; Lucie Sautreuil, 18 ans, rue du Bois-au-Coq, 236. — Du 6 : Madeleine Fauvel, 49 ans, Fort de Frileuse, 17. — Du 7 : Gilbert Houllier, 8 ans, rue de la Verrerie, 2.

Montivilliers

Allocations aux familles nécessiteuses des mobilisés. — M. le percepteur paiera les allocations aux familles nécessiteuses des mobilisés pour la période du 13 avril au 10 mai inclusivement, à la Mairie de Montivilliers, le vendredi 14 avril, dans l'ordre suivant :

De 9 heures à 10 heures, les numéros 1 à 150 ; de 10 à 11 heures, 151 à 300 ; de 11 heures à midi, 301 à 400 ; de 2 à 3 heures, 401 à 630.

Les intéressés sont instamment priés de se présenter aux jours et heures indiqués, porteurs de leurs certificats d'admission.

Allocations aux familles nombreuses. — M. le receveur du Bureau de bienfaisance paiera à la Mairie de Montivilliers, le vendredi 14 mai, à cinq heures du soir, les allocations aux familles nombreuses.

Marchés. — En raison des fêtes de l'Ascension, le marché de Montivilliers se tiendra le mercredi 12 mai.

Etat civil. — Naissances. — Du 1er mai : Georgette Lechevallier, rue Médéric-Deschamps, 24. — Du 3 : Andrée Laquièvre, route de Gournay, 12.

Mariage. — Du 1er mai : Augustin Tranchard, et Edith Grechemore.

Décès. — Du 30 avril : Henry Lambert, 81 ans, rentier, route de Reuelles. — Du 3 : Augustin Delahayes, 64 ans, cordonnier, rue Casimir-Perier, 13. — Du 4 : Jules Leroy, 43 ans, chauffeur-mécanicien, hameau de Gournay.

Transcription de décès. — Marcelle Leroy, décédée au Havre le 27 avril 1915.

Fontaine-la-Mallet

Souscription en faveur des prisonniers en Allemagne. — Les habitants de la commune dont les noms suivent sont actuellement en captivité en Allemagne.

MM. Auguste et Edmond Basille, Henri Binay, Edmond Brenier, Robert Eude (présumé), Raymond Latigny, Louis Leprévost, Georges Quesnel, Robert Ricouard.

En faveur de ces infortunés, le Conseil municipal a décidé d'ouvrir une souscription dont le montant, 363 fr. 90, a été versé entre les mains de M. le trésorier du Comité cantonal.

Ci-dessous la liste des souscripteurs :

1re Commission

(MM. Paillette, maire ; Leprévost, conseiller municipal)

MM. J. Paillette, 15 fr. ; Leprévost, 10 ; Lestrelin, Andrieu père et fils, Hottenville, Latigny, Jean Paillette, A. Levasseur, 5 ; Mlle Laure Paillette, 4 ; Eudier, 3 ; Rogeret, Houlbrèque, Mlle Gramoisan, Bellet, 2 ; Mlle Blondel, Mal Valentin, Rémont, 1 ; sergent-major Ring, sergent-fourrier Guillot, A. Debris, 0,50 ; quête au mariage Simon-Lecroq, 8.

2e Commission

(MM. Eude, adjoint et Polet, conseiller municipal)

M. Sellier, 20 fr. ; Mme Herouard, 10 ; MM. Eude, adjoint, et sa famille ; Polet, Carpentier, Lecointre, capitaine Pouvreau, abbé Georget, E. Ricouard, Dubuc, Ad. Lebas, Lefebvre, Mmes veuve Paillette, Vasse et Leroy, 5 ; MM. J. Godefroy, E. Dubuc, E. Delamare, Desplaces, Ve Baillache, 3 ; M. E. Baillard, Mesnil, Malet, Lecourt, Blondel, Ch. Leroy, G. Queval, Th. Feuilloley, Mme Mesnil, institutrice, lieutenant Espès, Mme veuve H. Eude, 2 ; M. Houlbrèque, 1 50 ; MM. Goubert, Lépinay, F. Argentin, Legallais, Bouillon, artilleur ; Neveu, M. Routel, Leseigneur, G. Lapert, Mme veuve Dodelande, Mme veuve Ricouard, R. Eude, Mme veuve C. Eude, Lecroq, maréchal des logis Simon, Pouliguen, artilleur ; A. Ricouard, Alf Lebas, E. Basille, L. Fregère, S. Desplaces, Basile père, H. Patey, P. Patey, Lenouvel, instituteur libre ; une Parisienne, Firmy, Hamel, 1 fr. ; Maze, Clegnette, artilleur ; A. S., M. Leprevost, Mme veuve Debris, A. Debris, C. Argentin, F. Fregère, Anonyme, Jaspard, Legagneux, Jonquay, Burey, Ph. Oaf, H. Fregère, J. Chambrelent, A. Joly, José Paillette, Brenier, Martin, Dickmann, Maugis, 50 cent. ; Mme Poret M. F. Chambrelent, 30 cent. ; M. Dujardin, Mme E. Poupet, M. G. Patout, G. Lambert, F. Poupet, Poisson, 25 cent. ; H. Poret fils, A. Feuilloley, 20 cent.

3e Commission

(MM. Boissel et A. Delahaye, conseillers municipaux)

MM. A. Boissel, 20 fr. ; Delahaye, 10 ; Goutteux, G. Vautier, E. Maillart, Mondeville, Mme Ve Levasseur, 5 fr. ; Mme Ve Ricouard, 4 ; Mme Benay, 3 ; Mme Quesnel, 2 50 ; A. Bénay, Goupil, Déchamps père, Durand, Jeban, A. Picard, Houllier, 2 ; Mlle Hédouin, G. Tauvel, Cavelier, Lambert, Cotinaud, Mme L. Déchamps, M. Aubin, Bouvier, 1 ; Mme Morin, Henry, G. Maillart, Lemesle, Ferry, 0 50.

Saint-Romain-de-Colbosc

Pour les Disparus. — Le Comité de secours aux mobilisés du canton de Saint Romain-de-Colbosc est heureux de faire savoir aux familles qui sont sans nouvelles d'un ou de plusieurs de leurs soldats considérés comme disparus, qu'il est en mesure de pouvoir effectuer des recherches utiles.

Les familles sont instamment priées de venir faire leur déclaration au siège du Comité (le samedi à la Mairie) ou chez M. Paul Duparc, commerçant, secrétaire du Comité.

Entre Voisines. — Mme veuve Gailland, 60 ans, journalière à Saint-Romain de-Colbosc, a porté plainte à la gendarmerie contre sa belle-fille, la femme Gailland, qui, le 2 mai, l'aurait injuriée, et contre la femme Dérégel, 47 ans, qui, le même jour, l'aurait frappée de plusieurs coups de poing à la tête.

Ces deux femmes, interrogées, ont nié les faits. La femme Dérégel prétend au contraire que c'est la veuve Gailland qui a exercé des violences sur elle, l'ayant prise par le menton et l'ayant meurtrie.

Un procès-verbal a été dressé.

Saint-Aubin-Routot

Un Déserteur. — La gendarmerie de Saint-Romain a arrêté pour désertion le nommé Jules-Eugène-Isidore Pouliague, soldat réserviste au 329e d'infanterie. Ce militaire a été reconduit le 2 mai au dépôt de son corps, au Havre.

Gonneville-la-Mallet

Pour nos Soldats. — Il a été remis à la mairie 41 draps qui ont été envoyés à l'autorité militaire au Havre.

Morts au champ d'honneur. — M. Alexandre-Victor Hamel, journalier à Gonneville-la-Mallet, 32 ans, est décédé des suites de ses blessures le 15 février et inhumé à Sapicourt (Marne).

M. Jules-Léon Gehan, de Gonneville-la-Mallet, soldat de la classe 1914, affecté au .e régiment d'infanterie, a été tué aux Eparges (Meuse), le 20 février.

M. Daniel-René-Georges Coquin, de Gonneville-la-Mallet, soldat de la classe 1911, affecté au 151e régiment d'infanterie, est mort au champ d'honneur le 17 février.

Goderville

Publication du Rôle. — Le rôle de la taxe sur les chiens, pour 1915, sera publié aujourd'hui dimanche 9 mai.

Etat Civil. — Naissance. — Gaston-Marius Conseil, hameau de Cretot.

Promesses de mariage. — Alphonse-Ernest Vauchel, menuisier-ébéniste, à Criquetot-l'Esneval, et Louise-Alphonsine Valle, sans profession, à Goderville.

Transcription de décès. — Auguste-Louis-Charles Hénault, 29 ans, lieutenant au 52e régiment d'infanterie, décédé à la Croix-Hydoux, commune de Rouges-Eaux (Vosges).

Lillebonne

La Journée française. — Le gouvernement a autorisé le Comité du secours national à organiser les 23 et 24 mai, une journée dite « Journée française », dont le produit est destiné à adoucir les détresses des victimes de la guerre.

En cette circonstance, la municipalité de Lillebonne sollicite les aimables et dévouées personnes qui voudront lui prêter leur concours pour la vente d'insignes de bien vouloir se faire inscrire le plus tôt possible à la mairie.

Marché. — C'est mercredi prochain qu'aurait lieu le grand concours de bestiaux qui attire annuellement un grand nombre de concurrents.

Les circonstances actuelles qui ont motivé la suppression des primes ne sont pas un obstacle à la tenue de ce marché qui aura vraisemblablement une plus grande importance, nos vendeurs de bestiaux étant assurés d'y trouver les acheteurs plus nombreux.

Etat civil. — Naissances. — Du 2 mai : Henri-François Masurier, hameau du Mesnil. — Du 3 : Fernand-Henri Gilles, hameau du Béquet.

Fécamp

Grave accident. — M. Emile Leprévost, 53 ans, rue Queue-de-Renard, au service de MM. Touzet père et fils, entrepreneurs, chargeait un wagon à la gare de la Petite Vitesse quand une locomotive ayant refoulé le wagon, la porte à glissière, qui était ouverte, se referma brusquement pinçant la main droite de l'employé qui a eu la dernière phalange du médius arrachée. Il a reçu les soins du docteur Maupas et a dû interrompre son travail pour une vingtaine de jours.

Les Loges

Incendie. — Le feu s'est déclaré vendredi matin dans le fournil à lin de la ferme de M. Emile Céleste, cultivateur au hameau de la Petite-Rue. Le personnel a rapidement éteint les flammes qui ont causé une centaine de francs de dégâts.

Accident du travail. — M. Dubocage, 19 ans, domestique chez M. François Malandain, cultivateur au hameau de la Haute-Folie, mobilisé, est tombé d'un véhicule attelé, d'une façon si malheureuse qu'il s'est fracturé une cuisse.

Déville-les-Rouen

Tombé du Clocher. — Un nommé Victor Lecesne, ouvrier couvreur, âgé de vingt et un ans, posait quelques ardoises du toit de l'église, qui avaient été détériorées en échafaudant, lorsque tout à coup son « échelle de toit » glissa sur les ardoises humides et l'entraîna.

Fort heureusement l'ouvrier n'a subi qu'une forte commotion et ne portait que deux blessures apparentes, une à la tête, mais sans gravité, l'autre à la main gauche. Il avait le tendon de l'index de la main gauche sectionné.

Il n'y a pas de femme laide. Toutes les femmes peuvent paraître jolies, si elles ont la précaution de se maintenir en bonne santé. La beauté n'est pas une question de traits ni de peau. C'est une question de sang. C'est, en effet, le sang pur et riche qui donne aux yeux la vivacité et l'éclat, qui donne aux joues et aux lèvres les couleurs. Les Pilules Pink donnent du sang riche et pur, elles donnent de l'appétit, favorisent les digestions, calment et tonifient les nerfs et procurent un sommeil calme et réparateur. Les Pilules Pink régularisent toutes les fonctions de la femme. On les recommande aux faibles, aux jeunes filles minées par la chlorose, aux neurasthéniques et à celles qui digèrent mal.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies.

ETAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES

Du 9 mai. — Alida ANDRY, rue du Général-Chanzy, 6 ; André BOUVIER, rue Frédéric-Bellanger, 89.

Le plus Grand Choix
TISSANDIER
3, Bd de Strasbourg (tél. 95)
VOITURES dep. 42 fr.
Bicyclettes "Touriste" entièrement équipées à 150 f.

PROMESSES DE MARIAGES

PUBLICATIONS

Lire « Le Petit Havre » d'hier

DÉCÈS

Du 9 mai. — René OZENNE, 47 ans, commis, rue Bourdaloue, 69 ; Arlette MÉNARD, 15 mois, rue Louis-Philippe, 45 ; Maurice DELACOUX, 8 ans, rue Michelet, 51.

MILITAIRE

Louis COQUELIN, 38 ans, sergent au 79e régiment territorial d'infanterie, domicilié à Grand-Celland (Manche), hôpital militaire 31.

Spécialité de Deuil
A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers
Deuil complet en 12 heures
Sur demande, une personne initiée au deuil porte à choisir à domicile
TÉLÉPHONE 93

Madame A. DUBUFFET ;
M. et Mme G. DUBUFFET ;
Jean et Suzanne DUBUFFET ;
Madame Veuve MAROTTE ;
M. Louis FORGET ; M. Eug. TURQUET ;
M. et Mme Eug. MAROTTE ;
Les Familles TURQUET, QUESNEY, COLACHE, MALIN, DESARBUAY, FRION, BOUQUET, DESMARES, FORGET, DESNOS, DELACROIX ;
Le Conseil d'Administration et le Personnel des ENTREPOTS DUBUFFET ;
Les Amis,

ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Arthur DUBUFFET

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et ami, décédé le 7 mai, à treize heures, dans sa 67e année, muni des sacrements de l'Eglise.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu demain mardi 11 courant, à neuf heures et demie du matin, en l'église Saint-Joseph, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 92, boulevard François-Ier.

Vu les circonstances, il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu

8.9.10 9.10.11

M. et Mme Emile COUDYSER ; M. et Mme GAGELIN et leurs Enfants ; Mme veuve Emile COUDYSER ; M. et Mme Paul BESANÇON ; Mlle Jeanne COUDYSER ; Mlle Louise COUDYSER ; M. et Mme FERREUX et leurs Enfants ; M. et Mme THALMOUX ; M. et Mme Alfred BESANÇON et leurs Enfants ; M. et Mme René PRÉTAVOINE ; M. Maxime GROS ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Emile-Marie-Marcel COUDYSER

leur fils, beau-fils, petit-fils, neveu, cousin, décédé le samedi 8 mai 1915, à trois heures et demie du matin, dans sa 7e année.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation qui auront lieu le mardi 11 courant, à neuf heures et demie du matin, en l'église de Sainte-Adresse, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, rue des Fermes, 18, Sainte-Adresse.

Vu les circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part

(9581)

M. Henri THIBERVILLE et sa Fille ;
M. et Mme Paul LAUVIN et leurs Enfants ;
M. et Mme Léon THIBERVILLE et la Famille,

Informent leurs amis et connaissances que la messe d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Madame Henri THIBERVILLE
Née LAUVIN

sera dite le jeudi 13 mai, à 9 heures du matin, au Maître-Autel, en l'église Saint-Michel, du Havre.

10.12 (9566)

Imprimerie du Journal LE HAVRE
35, Rue Fontenelle, 35
LETTRES DE DÉCÈS
Depuis 6 francs le Cent

Compagnie Normande

DE NAVIGATION A VAPEUR

Mai		HAVRE			HONFLEUR	
Lundi..... 10	8 —	17 15	— —	10 —	18 30	— —
Mardi..... 11	8 —	17 45	— —	10 30	19 —	— —
Mercredi.. 12	8 -	18 —	— —	10 45	19 15	— —

Mai		HAVRE			TROUVILLE	
Lundi..... 10	7 45	17 30	— —	9 15	19 —	— —
Mardi..... 11	7 45	17 30	— —	9 15	19 —	— —
Mercredi.. 12	7 45	18 —	— —	9 15	19 15	— —

Mai		HAVRE			CAEN	
Lundi..... 10	6 30	— —	— —	6 30	— —	— —
Mardi..... 11	6 45	— —	— —	6 45	— —	— —
Mercredi.. 12	7 —	— —	— —	7 —	— —	— —

Pour TROUVILLE, les heures précédées d'un astérisque (*), indiquent les départs pour ou de la Jetée Promenade.

En cas de mauvais temps les départs peuvent être supprimés.

EN VENTE
dans nos Bureaux et chez nos Dépositaires

HORAIRE DU SERVICE

des Chemins de Fer de l'ETAT

Etabli au 11 Avril 1915

Pour répondre à la demande d'un grand nombre de nos Lecteurs, nous tenons à leur disposition, sur beau papier, le tableau complet des horaires du Chemin de fer, service établi au 11 Avril 1915.

Prix : 10 centimes

Feuilleton du PETIT HAVRE 91

La Reine des Montagnes

PAR

Henri GERMAIN

DEUXIÈME PARTIE

La diminution constante de notre train de maison, les multiples embarras pécuniaires qui vous assiégeaient de toute part, l'isolement grandissant dans lequel nous vivions, le présage de notre ruine imminente, tout cela m'avait épouvantée.

— Je l'ai compris trop bien.

— En vous épousant, j'avais rêvé, j'avais cru que ma beauté avait enfin trouvé le cadre grandiose souhaité par ma vanité féminine.

Mon amour du luxe, de la vie fastueuse, votre nom, vos titres s'étaient alliés puissamment au penchant affectueux que vous aviez su m'inspirer.

Et je m'étais décidée avec joie à devenir votre femme.

— C'est un aveu, dit sèchement le comte, où il entre au moins une part de vérité.

Mais je n'en avais pas besoin pour être certain que l'espoir de toutes ces satisfactions orgueilleuses était le seul mobile qui vous eût jeté dans mes bras

Vous avez acheté le titre de comtesse et les prérogatives apparemment afférentes à ce titre, au prix de votre beauté.

Mais, d'autre part, vous m'aviez vendu trop cher votre possession, et l'affection menteuse que vous me témoigniez seulement au début.

Puisque dans tout marché il doit y avoir un dupeur et un dupé, vous avez habilement préféré le premier de ces rôles.

Vous avez exploité ma faiblesse, ma fatuité, ma sottise, l'amour imbécile que vous aviez su allumer dans mon cœur d'homme toujours naïf.

Et vous m'aviez rendu méchant et lâche, presque criminel pour les miens.

Vous êtes en partie cause de mes malheurs familiaux, de la détresse morale de ma pauvre et chère fille !

— Hector, je vous en conjure, ne m'accablez pas !

— Je dis la stricte vérité !

Cela vous étonne peut-être.

Vous êtes surprise que moi, Hector de Montlouis, le vieil amoureux fou qui jadis vous aurait tout sacrifié, je puisse vous parler ainsi.

— Certes, je m'attendais à votre sévérité. Mais, j'avoue que j'avais compté sur la générosité de votre cœur, sur les souvenirs d'un passé dont vous ne pouvez avoir oublié si vite les joies intimes.

— J'ai tout oublié.

— Je pensais aussi que, venant à vous repentante, toujours aimante, prête à vous prouver enfin par un dévouement, une tendresse de chaque jour que mon cœur avait vaincu mon orgueil, je pensais, dis-je, que mon humiliation présente me vaudrait votre pardon.

Je vous en supplie, Hector, mon ami, croyez-moi, écoutez les cris de détresse de mon âme désolée, ne repoussez pas mon affection.

Ouvrez-moi vos bras, rendez-moi votre estime, votre tendresse.

Laissez-moi me jeter à vos pieds, implorer votre grand cœur ; recevez la pauvre femme qui vous aime encore et voudrait tant vous le prouver.

Hector, pardon, pardon, je vous en supplie ?

En achevant, la comtesse s'était levée, comme haletante d'émotion.

Elle mit un genou sur le tapis, les bras levés vers le comte, les mains jointes et suppliantes.

Et, les yeux humides de larmes, elle l'enveloppa d'un regard à la fois ardent et vigoureux, dont les effluves magnétiques devaient le ressaisir.

M. de Montlouis, toujours immobile, sembla la scruter jusqu'au fond de l'âme, du regard froid et dur de ses prunelles bleues.

Un court silence régna, lourd, angoissant.

Le comte allait-il se laisser fléchir par cette comédie ?

Allait-il pardonner à l'audacieuse créature dont la fatale beauté l'avait jadis affolé, et qu'il admirait encore ?

Et comme elle tenait, braqués sur lui, ses yeux avides et ensorceleurs, où se devinait pourtant l'angoisse d'un refus, il dit sévèrement, tout en lui prenant la main pour la forcer de se relever :

— Cessez cette comédie, parfaitement inutile entre nous.

Si, depuis votre départ de cette demeure, vous avez pu réfléchir aux conséquences fâcheuses de votre fuite, vous m'avez permis de réfléchir à mon tour.

Vous m'avez donné maladroitement, le temps de faire un retour sur moi-même, d'analyser votre caractère, votre conduite, en toutes circonstances.

Et j'ai pu reprendre, recouvrer la raison que vous m'aviez fait perdre.

Nous avions conclu, jadis, un traité plutôt honteux.

Vous m'aviez vendu votre beauté, votre personne ; je vous avais cédé, en échange, un nom glorieux, illustré par de nombreux et nobles aïeux.

Je vous avais confié, en partie, le soin de mon honneur ; vous l'avez compromis en rompant de vous-même notre traité.

En reprenant votre liberté, vous avez permis que je pusse retrouver mon enfant, la reprendre et réparer envers elle les torts dont vous étiez l'instigatrice.

D'autre part, votre fils, que j'avais trop facilement accueilli chez moi, a failli, lui aussi, entacher mon honneur familial ; c'en est assez.

Tout est fini maintenant entre nous.

Et je veux espérer que les démarches récemment entreprises par moi, pour séparer définitivement nos deux destinées, seront bientôt couronnées de succès.

— Ainsi, s'écria Mme de Montlouis, redressée en révolte par cette dernière phrase, vous avez demandé le divorce ?

— Oui, j'ai déjà pris quelques dispositions à cet égard ; l'ignorez-vous ?

— Je n'en ai rien su.

— Je le regrette.

— Rien ne peut vous fléchir ?...

— Rien !

— Mon repentir ne vous émeut pas ?

— Non, en aucune façon ; je ne crois point.

— Et vous ne redoutez pas ma haine possible ?

— Je ne redoute plus rien, sinon que de vous voir rester ici trop longtemps.

Ma fille est gravement malade, par la faute de votre misérable fils.

Il a commis envers elle un crime monstrueux, impardonnable !

— Un crime... s'étonna Mme de Montlouis, sincèrement cette fois.

— Il lui a volé son enfant.

— Mensonge ! Invention ignoble !

— C'est la triste, l'affreuse vérité.

Ainsi, vous le voyez, tout nous sépare ; retirez-vous donc sans plus insister.

— Vous me chassez ? s'écria Mme de Montlouis, hors d'elle-même,

— Oui, je vous laisse à votre destinée.

Adieu !

— C'est bien ; si ma vengeance vous atteint quelque jour, vous ou les vôtres, ne vous étonnez pas.

La femme que je suis ne pardonne pas de tels affronts ; adieu !

En jetant ces mots d'une voix stridente, la comtesse de Montlouis sortit précipitamment du cabinet de travail.

Elle descendit en hâte les degrés du perron, et se dirigea d'un pas fébrile vers la grille du château

Le comte toujours calme, avait sonné.

— Reconduisez la personne qui sort d'ici, dit-il au domestique venu à son appel.

Et du geste, il montra la comtesse qui contournait déjà la pelouse.

Le domestique s'empressa de rejoindre la visiteuse et de lui ouvrir la grille.

Mais avant de la franchir, Mme de Montlouis s'arrêta.

Elle se retourna tout d'une pièce vers le château, les yeux ardemment fixés sur le perron.

Un dernier espoir lui restait que son mari la rappelât d'un signe, d'un mot.

Espoir vite déçu.

Le comte ne parut pas.

Alors, furieuse, elle quitta le château, en jetant à la face du domestique ahuri cette dernière menace :

— Hector de Montlouis, je me vengerai cruellement de ton mépris !

La grille retomba lourdement derrière elle, comme un obstacle désormais infranchissable.

Pendant ce temps, M. de Montlouis remontait soucieux dans l'appartement de sa fille.

La malheureuse Geneviève y demeurait languissante, étendue sur une chaise longue.

Elle avait été, en effet, cruellement frappée, trois mois plus tôt, par les articles des journaux qui annonçaient la découverte de la bande des Perceurs de Murailles, et la fuite des principaux inculpés.

Cette fuite de Julien Lériot à l'étranger semblait enlever à tout jamais à la jeune

ECOUTEZ les Conseils du Docteur : **NE SOUFFREZ PLUS DE L'ESTOMAC**

Une digestion défectueuse est une cause de mauvaise santé, de là l'origine des migraines, aigreurs, embarras gastriques chroniques, dyspepsie, gastralgie, ulcérations, **Cancers**, dilatation, dysenterie, constipation, etc.

TOUT LE MONDE est guéri des Maux d'Estomac par

L'ELIXIR Tri-Digestif LEUDET

Soulagement immédiat.

Un verre à liqueur à la fin de chaque repas

Prix du Flacon : **2 fr. 50**

En vente au **Pilon d'Or**, 20, place de l'Hôtel-de-Ville, Havre.

ESTHÉTIQUE FÉMININE
9, rue Edouard-Corbière *(Place Thiers)*

TRAITEMENT RADICAL DE L'OBÉSITÉ
Par Massages électriques, résultat garanti
DIMINUTION de 5 kilogs par mois

ÉPILATION PAR L'ÉLECTRICITÉ
Seul moyen efficace pour enlever les poils garanti ne repoussant jamais

MASSAGE FACIAL ÉLECTRO-VIBRATOIRE
pour la disparition des rides
SOINS DU VISAGE ET DES MAINS
Salons de vente et d'application des PRODUITS DE BEAUTÉ du DOCTEUR CLARKSON

CRÈME DE BEAUTÉ CLARKSON
La moins chère par la qualité Application gratuite
Envoi Franco du Catalogue

L( )

Tailleur pour Dames
Diplômé de la Première Académie de Londres

COSTUMES ET MANTEAUX
Exclusivement Tailleurs
44, rue Bernardin-de-Saint-Pierre
Angle de la rue de St- Quentin
Otto HEMLIN Nationalité Suédoise

SONS, AVOINES, TOURTEAUX, RIZ, MAÏS
Orge, Sarrasin, Paille mélassée
« Nutritif » mélassé, Farine de Manioc, etc.

E.-G. MOUQUET 15, rue Bougainville LE HAVRE
(12j—30mi (9314)

AUCUNE DOULEUR NE RÉSISTE
Plus de Migraines, plus de Maux de tête, plus de Névralgies
Vous qui Souffrez, N'hésitez pas :
PRENEZ UN CACHET « KARL »

Le Cachet **KARL, produit français** est un calmant infaillible de l'élément douleur, quelle qu'en soit la cause.

Migraines, Névralgies, Maux de tête, Maux de dents, Rhumatismes, Fièvre, Courbatures, Grippe, etc., etc., ne résistent pas à plus d'un ou deux cachets. Cette action calmante est aussi accompagnée d'une action tonique et fortifiante.

Les cachets KARL peuvent être pris à n'importe quel moment et avec n'importe quoi. Son action ne produit aucune fatigue pour l'estomac et l'usage fréquent n'a aucun inconvénient pour les personnes délicates. Exiger les Cachets KARL et refuser tout produit similaire. Aucun produit, aucun remède préconisé pour les migraines et les névralgies ne lui est comparable.

PRIX : 0 FR. 30 -- LES 12 CACHETS : 3 FR.

EN VENTE : Toutes bonnes Pharmacies et principales Droguerles médicinales, France et Etranger

Dépôt au **PILON D'OR**
20, Place de l'Hôtel-de-Ville, Le Havre

NOUVELLES MARITIMES

Le st. fr. *Sauternes*, ven. du Havre, est arr. à Bordeaux le 5 mai.

Le st. fr. *Afrique*, ven. du Havre, est arr. à Madi antérieurement au 4 mai.

Marégraphe du 10 Mai

PLEINE MER	7 h. —	—	Hauteur	6 m	90
	19 h 18	—	»	6 m	90
BASSE MER	1 h 51	—	»	2 m	10
	14 h 17	—	»	1 m	80

Lever du Soleil..	4 h. 29	N.L.	14 mai	à	3 h 40
Couc. du Soleil..	19 h. 25	P.Q.	22 —	à	4 h. 59
Lev. de la Lune..	2 h. 43	P.L.	28 —	à	21 h. 42
Cou. de la Lune.	15 h 56	D.Q.	4 juin	à	16 h 41

Port du Havre

Mai	Navires Entrés	ven. de
8	st. norw. *Nanna*	Rotterdam
9	st. norw. *Capri*	Newcastle
—	st. ang. *Hantonia*, Holt	Southampton

AVIS DIVERS

Les petites annonces **AVIS DIVERS** *maximum six lignes sont tarifées* **2 fr. 50** *chaque.*

Cession de Fonds
Deuxième Publication

Mme veuve RÉAL a cédé à Mlle PETIT son fonds de commerce d'*Epicerie, Vins et Liquides*, situé, 134, rue d'Etretat, suivant acte sous seing privé. — Les oppositions seront reçues chez M. Dimanche, 25, rue Casimir-Delavigne, Havre.
30a 10 (9235z)

AVIS AUX MILITAIRES

LEÇONS SPÉCIALES pour BREVET DE CHAUFFEURS
Prix Modérés
Les brevets se passent les Mardis et Vendredis de chaque semaine.
Ateliers de Réparations et de Constructions. Prix modérés

ON DEMANDE un ouvrier spécialisé pour l'automobile.
GARAGE CAPLET — 34 — RUE DICQUEMARE
»—(8086)

La Société des
Carrières de la Vallée-Heureuse et du Haut-Banc
à HYDREQUENT-RINXENT (P.-de-C.)
demande des Ouvriers Manœuvres pour travailler dans les carrières. Il y a des maisons disponibles pour les ménages et on peut vivre en cantine. Se présenter ou écrire à Hydrequent-Rinxent. Les ouvriers travaillant dans les carrières obtiendront des permis de séjour. »—17 (3812)

ON DEMANDE aux Forges de Montataire (Oise), près Creil, **Bons Ouvriers pour fours Martin**, habitués à ce travail. »—12mi (9137)

ON DEMANDE DE SUITE
des OUVRIERS et des OUVRIÈRES (tailleur)
S'adresser au *Magasin central d'habillement Belge*, rue Hélène, 116 *bis*. 9.10.11 (9546z)

ON DEMANDE un Apprenti Mécanicien -- Dentiste, ayant quelques mois d'apprentissage. Bien payé de suite. — S'adresser au LOUVRE DENTAIRE, 31, rue de Metz.

ON DEMANDE
DE BONS CHARRETIERS
S'adresser 35, rue Lamartine, Ecuries AUVRAY-BEFFROY. 9.10 (9578)

ON DEMANDE
UN BON CHARRON
Rue Paul-Marion, 23
9.10 (9558z)

ON DEMANDE de suite **JEUNE HOMME** sérieux, présentant bien, de 15 à 17 ans comme commis pour maison de commerce de détail, **Cafés et Thés**. S'adresser au bureau du journal. 10 13

ON DEMANDE Une Bonne à tout faire sérieuses références exigées, gages 35 à 40 fr. S'adresser 63, rue de Paris, de 9 à 12 heures et de 2 à 7 heures.

JEUNE FILLE Française sachant très bien l'Anglais et bon Français, désire place dans le commerce ou comme gouvernante dans une bonne famille. Mlle LINA BOULLÉ, 22, rue Jeanne-Hachette. (9554z)

ON DEMANDE UN PAVILLON ou **Appartement meublé**, 4 pièces au moins. — Indiquer prix et situation, sous G. L., bureau du journal. ( )

ON DÉSIRE LOUER
UN APPARTEMENT ou **PETIT PAVILLON meublé** au Havre ou environs. — S'adresser 50, rue des Gobelins. 9.10 ( )

A LOUER à Harfleur, bords du canal et de la Lézarde, **Pavillons** de 4 pièces, 3 pièces et 2 pièces avec 200 mètres de Jardin, facilités de canotage. S'adresser à M. MOTET, 17, rue Marie-Thérèse. »— (9143)

BELLE OCCASION
GENTIL PAVILLON
en côte
avec Grand Jardin Vue magnifique
Prix : **15,000** fr. dont 5,000 fr. comptant. seulement
S'adresser à **M. E. Metral**, ancien notaire, 5, rue Edouard-Larue.

CROIX DE GUERRE
La Maison LELEU 40, rue Voltaire, mat en vente, dès maintenant, le Ruban et les Barrettes de la **Croix de Guerre**. — Toutes les Décorations Belges et Françaises en magasin.
Spécialité de Montres pour Soldats.
(9563)

AUTO-ÉCOLE
Pour être automobiliste MILITAIRE adressez-vous au
GARAGE, 4, Rue du Havre, 4 (Sainte-Adresse)
EN FACE L'OCTROI
PRIX MODÉRÉS PAR LEÇON & A FORFAIT
D.L.Me.V. —

MIGRAINES
Pour les éviter prendre le matin, à jeun un verre à madère d'eau
"De la ROCA"
La Reine des Eaux purgatives françaises
Entrepôt général
Pharmacie - Droguerie du PILON D'OR
Détail : Toutes les Pharmacies

MALADIES DE LA FEMME

LE FIBROME

Sur **100 Femmes**, il y en a **90** qui **sont atteintes de** TUMEURS, POLYPES, FIBROMES, et autres engorgements, qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les *Hémorragies* et les *Pertes* presque continuelles auxquelles elles sont sujettes. La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis, tout à coup, le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. Le **FIBROME** se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

Exigez ce Portrait

QUE FAIRE ? A toutes ces malheureuses il faut dire et redire : Faites une Cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse. N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est composée de plantes spéciales, sans aucun poison ; elle est faite exprès pour guérir toutes les Maladies intérieures de la Femme : *Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la Circulation du Sang, Accidents du RETOUR D'ÂGE, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites.*

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'**Hygiénitine des Dames** (1 fr. 25 la boîte).

La Jouvence de l'Abbé Soury se vend 3 fr. 50 le flacon dans toutes les Pharmacies. 4 fr. 10 franco gare Les 3 flacons franco contre mandat-poste de 10 fr. 50 adressé Pharmacie **Mag. DUMONTIER, Rouen.**

Notice contenant renseignements gratis

Imprimerie du PETIT HAVRE
35, Rue Fontenelle, 35

IMPRESSIONS
Commerciales, Administratives et Industrielles

Affiches - Brochures - Circulaires - Cartes
Catalogues - Connaissements
Factures - Memorandums - Registres
Têtes de Lettres - Enveloppes, etc., etc.
Billets de Naissance et de Mariage

LETTRES DE DÉCÈS
Travail soigné et Exécution rapide

Fonds de Commerce à vendre

COMPTOIR COMMERCIAL
L. LE GRAVEREND
12, rue Charles-Laffitte, 12
(Près la Gare d'arrivée)
Le Havre

Cession de Fonds
1er AVIS

Par acte s. s. p., **M. César Dunan** a vendu son *Commerce de Café-Débit Restaurant champêtre*, situé rue du Cap, à Sainte-Adresse, à un acquéreur y dénommé.

Cession de Fonds
2e Avis

Par acte s. s. p., **Mme Veuve Anne Poulie** a vendu à un acquéreur y dénommé son *Fonds de Café Débit-Restaurant Friture*, situé rue Saint-Jacques, 14, au Havre. Prise de possession le 3 mai courant, dix jours du présent avis pour oppositions s'il y a lieu A cet effet, élection de domicile est faite audit Cabinet.

OCCASIONS A PROFITER

JOLI CAFÉ Chambres meublées payant le loyer, bénéfice net à placer, 15,000 fr. Prix demandé : 48,000 fr. Facilités de paiement. On peut prendre à l'essai.

JOLI BAR-CAFÉ Chambres meublées, rue passante. Bénéfice net : 6,000 fr. Prix 6,000 fr.

TABACS-LIQUIDES bénéfice net à placer, 6,000 fr. Prix 8,000 fr. Maladie.

JOLI CAFÉ-DÉBIT Brasserie de Cidre, affaires : 30,000 fr. Prix du matériel.

JOLI PAVILLON MEUBLÉ salle de bains. Pour 10,000 fr.

ÉPICERIE LIQUIDES Affaires 100 fr. p. j. Loyer, 500 fr. Jardin, tonnelles. Prix 3,500 fr.

Choix de Fonds de commerce en tous genres
Véritables Occasions à profiter depuis 500 fr.
S'adresser à **M. LE GRAVEREND**, qui peut donner les meilleures références.
Rien à payer Renseignements gratuits

A CÉDER APRÈS DÉCÈS **Petit Commerce de Cafés** Bonne clientèle. Bénéfices annuels 5,000 fr. — S'adresser à M. HUET, 43, rue Madame-Lafayette, 3 h. à 5 h. 9.10 (9571)

Le Service des Chemins de Fer

Service établi au **11 Avril**

BRÉAUTÉ-BEUZEVILLE à LILLEBONNE et vice-versa

STATIONS	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3
Le Havre ..... dép.	6 8	7 4	12 42	18 49
Bréauté-Bne ..... arr.	7 3	7 49	13 37	19 45
Bréauté-Bne ..... dép.	7 23	11 41	14 06	20 45
Mirville	7 33	11 47	14 13	20 55
Bolbec-ville	7 47	11 23	14 20	20 59
Gruchet-le-Valasse	7 54	11 29	14 27	21 6
Le Becquet	8 3	11 35	14 34	21 13
Lillebonne ..... arr.	8 8	11 50	14 40	21 18

STATIONS	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3
Lillebonne ..... dép.	5 44	10 7	11 52	16 40
Le Becquet	5 47	10 13	11 57	16 46
Gruchet-le-Valasse	5 54	10 20	12 3	16 54
Bolbec-ville	6 4	10 27	12 9	17 15
Mirville	6 7	10 33	12 14	17 22
Bréauté-Bne ..... arr.	6 15	10 41	12 20	17 28
Bréauté-Bne ..... dép.	6 28	10 56	12 36	18 26
Le Havre ..... arr.	7 14	11 16	13 22	19 15

Vers FÉCAMP

STATIONS	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3
Le Havre ..... dép.	6 8	7 21	12 42	18 49
Bréauté-Beuzeville ..... arr.	7 3	7 49	13 37	19 45
Bréauté-Beuzeville ..... dép.	7 48	11 6	14 2	20 44
Grainville-Ymauville	7 38	11 16	14 13	20 53
Les Ifs	8 4	11 25	14 25	21 3
Fécamp ..... arr.	8 16	11 36	14 37	21 15

STATIONS	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3
Fécamp ..... dép.	6 »	9 36	11 54	16 54
Les Ifs	6 39	10 7	12 10	17 11
Grainville-Ymauville	6 37	10 23	12 17	17 23
Bréauté-Beuzeville ..... arr.	6 47	10 36	12 23	17 32
Bréauté-Beuzeville ..... dép.	6 28	10 58	12 36	18 26
Le Havre ..... arr.	7 14	11 16	13 22	19 15

Vers ÉTRETAT

STATIONS	1 2 3	1.2.3	1.2.3
Le Havre ..... dép.	6 8	7 21	16 36
Bréauté-Beuzeville	7 3	7 49	— —
Les Ifs	9 44	11 35	17 55
Froberville-Yport	9 24	11 52	18 1
Les Loges-Vaucottes-sur-Mer	9 34	12 8	18 11
Bordeaux-Bénouville	9 40	12 15	18 24
Etretat ..... arr.	9 40	12 22	18 21

STATIONS	1.2.3	1.2.3	1.2.3
Etretat ..... dép.	5 47	10 43	16 44
Bordeaux-Bénouville	5 54	10 50	16 23
Les Loges-Vaucottes-sur-Mer	6 4	10 57	16 37
Froberville-Yport	6 8	11 4	16 51
Les Ifs	6 29	12 10	17 16
Bréauté-Beuzeville	— —	12 36	18 26
Le Havre ..... arr.	7 14	13 22	19 15

HAVRE
Imprimerie du journal *Le Havre*
35, rue Fontenelle

Administrateur-Délégué-Gérant : O. RANDOLET

BULLETIN des HALLES

COMMUNES	DATES	BLÉS Sacs	BLÉS Prix	BLÉS Hausse	BLÉS Baisse	PAIN Taxe officielle	SEIGLE sans	SEIGLE Prix	ORGE sans	ORGE Prix	AVOINE sans	AVOINE Prix	BEURRE	ŒUFS
Montivilliers	6 mai	65	35 10	0 37	» —	1 fr 0 40	—	— —	—	— —	72	23 50	4 45	1 26
St-Romain	8 —	310	— —	» —	» —	5 » 2 64	—	— —	—	— —	4	24 —	2 35	10 —
Bolbec	3 —	100	70 49	» —	» —	3 » 1 29	—	— —	—	— —	16	23 —	1 25	1 10
Lillebonne	5 —	214	35 26	» —	» —	6 » 2 60	—	— —	—	— —	43	26 66	1 40	1 20
Gonneville	5 —	163	34 60	0 46	» —	6 » 2 60	—	— —	—	— —	—	— —	1 35	1 20
Goderville	4 —	463	34 75	0 49	» —	6 » 2 60	—	— —	—	— —	16	23 25	1 25	1 15
Fécamp	1 —	—	— —	— —	» —	6 » 2 60	—	— —	—	— —	2	31 50	1 25	1 10
Yvetot	5 —	524	34 95	0 35	» —	1 fr 0 44	—	— —	2	27 75	17	27 65	1 45	1 10
Caudebec-en-Caux	8 —	50	64 50	» —	» —	6 » 2 60	—	— —	—	— —	30	19 50	1 15	1 10
Fauville	7 —	120	67 46	» —	» —	6 » 2 60	—	— —	—	— —	—	— —	1 20	1 10
Valmont	5 —	—	— —	— —	» —	6 » 2 60	—	— —	—	— —	—	— —	1 20	1 05
Cany	3 —	—	— —	— —	» —	1 fr 0 42	—	— —	—	— —	—	— —	2 30	1 05
Yerville	4 —	44	34 64	» —	» —	6 » 2 55	2	22 —	4	30 —	24	22 —	2 40	1 05
Dondeville	8 —	90	35 —	» —	» —	6 » 2 60	—	— —	—	— —	—	— —	1 40	1 10
Bacqueville	5 —	—	— —	— —	» —	6 » 2 60	—	— —	—	— —	—	— —	2 20	1 —
Pavilly	6 —	22	35 25	» —	» —	1 fr 0 42	4	23 —	2	27 50	92	21 50	1 45	1 20
Dieppe	1 —	—	— —	— —	» —	1 fr 0 42	—	— —	—	— —	—	— —	»	— —
Duclair	4 —	52	35 45	» —	» —	1 fr 0 43	8	22 —	16	27 50	50	22 25	3 35	1 —
Rouen	30 avril	2	35 50	» —	» —	2 » » —	—	— —	2	27 —	6	32 64	2 65	10 75
Neufchâtel	8 mai	—	— —	— —	» —	1 fr 0 80	—	— —	12	27 23	—	— —	2 30	7 50

NOTA. — Les prix du Blé s'entendent par 100 kilos à Montivilliers, Saint-Romain, Lillebonne, Gonneville, Goderville, Yvetot, Yerville, Dondeville, Bacqueville, Pavilly Duclair ; par 300 kilos : Bolbec, Criquetot Fécamp, Fauville, Caudebec Cany, Valmont, Saint-Valery.

BYRRH LE MEILLEUR QUINQUINA *Tonique, Hygiénique, Reconstituant* **BYRRH**

mère l'espoir de retrouver son cher petit Jean.

Dès lors, et sur le conseil du marquis de Montlouis, la pauvre jeune femme était revenue en France avec son père, pour y liquider certains intérêts importants.

Veuve et désormais sans enfant, il ne lui restait plus que l'affection paternelle pour la soutenir et la consoler.

La villa des Bluets, qu'elle possédait près de Maromme-le-Grand, avait donc été mise en location et presque tout de suite occupée.

Le comte, de son côté, manifestait l'intention de louer le château de Gontreville-l'Orcher, afin d'aller se fixer en Angleterre, près de son frère.

Désabusé par la fuite de sa femme, il ne devait plus s'appuyer, lui aussi, que sur la tendresse de sa fille et sur l'affectueuse bonté du marquis.

Le malheureux avait réuni ce que l'orgueil et les passions humaines avaient séparé.

Mais quelques jours à peine après l'arrivée en France du père et de la fille, des événements douloureux s'étaient produits, qui devaient modifier profondément leurs prévisions.

Geneviève, en dépit de toute sa force morale avait pu supporter la douleur atroce causée par la perte de son fils.

Atteinte d'une méningite, elle dut s'aliter ; et, durant de longues semaines, elle fut en danger de mort.

En ces tristes circonstances, le comte de Montlouis redevint l'homme qu'il aurait dû toujours être. le père attentionné, tendre et dévoué que Geneviève avait connu en ses jeunes années.

Grâce à sa sollicitude de tous les instants, jointe aux efforts d'un savant médecin venu du Havre, Geneviève put échapper à une fin prématurée.

Une convalescence difficile commençait. Toutes les forces physiques et naturelles de la jeune femme luttaient contre la faiblesse de son cerveau, si rudement atteint.

Mais son existence semblait encore des plus précaires, et, sur les conseils éclairés du docteur, M. de Montlouis dut abandonner son projet de se fixer en Angleterre.

Il fallait à Geneviève Duchamp le climat doux et vivifiant de la Côte-d'Azur, des pays ensoleillés, où tout est lumière et joie pour les yeux.

Dans quelques semaines, lorsque la jeune femme, qui se levait à peine, serait en état de voyager, le père et la fille partiraient pour Beaulieu, où M. de Montlouis venait de louer une villa.

.....

Tandis que les deux tristes existences du comte de Montlouis et de Geneviève Duchamp reliées désormais, subissaient, en France, de si douloureuses fluctuations, les événements dramatiques auxquels Paul Duchamp, Julien Lériot et Moncal se trouvaient mêlés suivaient leur cours en Araucanie.

Après leur longue marche de nuit, Julien et Moncal, possesseurs de la Vierge indienne, s'étaient arrêtés près d'un petit bois pour y faire une halte indispensable.

Les deux ravisseurs, demeurant orudents, laissèrent leurs chevaux tout harnachés.

Ils les débarrassèrent seulement des morceaux d'étoffes qui enveloppaient leurs sabots, puis leur enlevèrent leurs mors, afin qu'ils puissent paître en liberté.

La Vierge indienne, toujours endormie, fut déposée doucement sur un tertre tapissé d'herbes hautes et touffues qui devaient la masquer à tous les regards.

— Combien d'heures resterons-nous ici ? demanda Moncal, après un instant de silence.

— Oh ! le moins possible, répartit Julien.

Juste le temps de faire souffler les chevaux.

Il importe de ne pas nous laisser rejoindre par les Indiens, maintenant que nous tenons leur magot.

— Il est bien joli, le magot ! répliqua l'ex-homme d'affaires, avec un claquement de langue admiratif.

Quelle belle créature ! Rien qu'à la regarder un instant on se sent le cœur vibrer, rajeunir et battre à coups précipités.

On a vingt ans, et l'on rêve d'amour éternel, des délices paradisiaques !...

— Halte-là ! petit père de mon cœur !

Laisse en paix ta poésie et toutes les fariboles qui font commettre tant de sottises aux hommes les plus forts.

L'admirable femme que nous tenons entre nos mains ne doit exister pour nous que comme une marchandise très précieuse.

C'est le gage d'une affaire importante, dont le produit doit être exceptionnellement lucratif

— Bast ! un million, ce n'est pas énorme.

Cette belle fille vaut mieux que ça.

Etant donnée surtout la fortune de celui qui la réclame.

— C'est bien mon avis, petit père.

Et la preuve, c'est que j'ai déjà songé, cette nuit, à exiger du marquis de Montlouis la modification de notre traité primitif.

— Dans quel sens ?

— Dès que nous serons en sûreté, je communiquerai à ce noble gentilhomme mon opinion à cet égard ; je lui ferai connaître mes nouvelles exigences.

— A combien veux-tu les fixer ?

— A trois millions, pas un radis de moins !

— Tu crois qu'il les donnera ?

— J'en suis convaincu.

Pour retrouver sa fille qu'il n'a cependant jamais connue, ce vieux serin donnerait la moitié de sa fortune.

Trois millions ! acheva Julien Lériot d'un accent lyrique, quelle poire... pour la soif !...

— Mais, pardon, mon cher, observa froidement Moncal, avant de t'emballer, laisse-moi te faire une objection qui, je crois, n'est pas sans valeur.

— Tu parles bien... Voyons ton objection ?

— Es-tu certain que cette belle créature est la fille authentique du marquis ?

— Parbleu !

— Quelle preuve pourrias-tu fournir de son identité ?

— Bigre ! s'écria Julien subitement décontenancé, ton objection est des plus justes !

Et le misérable aventurier demeura silencieux et pensif un instant, comme fort embarrassé de résoudre le problème posé.

Moncal le considérait d'un air narquois avec une lueur de supériorité dans le regard.

— Eh bien, l'homme fort, railla-t-il, te voilà joliment en défaut, n'est-ce pas ?

— Oui, c'est vrai, je le reconnais sans fausse honte

Et, de nouveau, Ju[illegible]mba dans ses pensées soucieuses.

— Imbécile que je suis ! s'écria-t-il tout à coup, en relevant la tête souriant.

— Pourquoi donc ? se rebiffa Moncal, vexé.

— Parce que rien ne nous est plus facile que de nous assurer à l'instant même que la Vierge indienne est bien la fille de l'honorable gogo pour qui nous travaillons.

— Comment cela ?

— Tu vas voir.

Sur ces derniers mots, Julien se leva, s'approcha de la jeune fille endormie et, sous le regard stupéfait de son compagnon, il coupa du côté droit, l'étoffe de l'ample vêtement qui la couvrait.

Sans vergogne, il rabattit largement ce vêtement des deux côtés, mit à nu l'épaule, puis le haut du bras de la jeune fille.

Ensuite, il se pencha sur l'épiderme fin, dont la nacre veinée de rose ravit ses yeux ; il ne put même se retenir d'y passer doucement la main.

— Ah ! la voilà ! s'exclama-t-il bientôt en se relevant triomphant.

— Quoi donc ? questionna Moncal ahuri.

— La croix, grosse bête !... La croix !...

C'est la preuve d'identité irréfutable, la marque particulière du signalement.

Te souviens-tu maintenant ?

— Oui, oui, c'est vrai ; j'avais complètement oublié ce détail.

— Des plus importants, cependant.

— Je te crois.

Sans cela, adieu les millions de l'armateur. Il n'aurait pas accepté le colis !

— Peut-être ? murmura Julien songeur.

— Que veux-tu dire ?

— Ceci, à quoi je viens de penser tout d'un coup.

C'est que si cette belle créature n'avait pas eu le signe indélébile nécessaire, je le lui aurais imprimé moi-même.

— Comment ?

— En la tatouant ou en la brûlant habilement avec un fer rouge.

A ces mots, Moncal parut extasié.

— Ah ! vraiment, s'écria-t-il, tu es génial, mon fils.

— Je le sais, répliqua fièrement Julien, tu me l'as déjà dit plus d'une fois.

En même temps, il sourit orgueilleusement.

— Maintenant que nous tenons bien ce joyau, reprit-il en montrant la Vierge indienne, il s'agit de ne pas la perdre.

Préparons-nous donc à repartir, sans plus tarder.

(A suivre).

Vu par Nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature O. RANDOLET, apposée ci-contre